N°2-3/1991

ISSN 0750-2095
Prix TTC : 40 FF

CAHIERS DE CHRIST SEUL
Revue Trimestrielle

ALLIANCES ET CENE
(1ère partie : Les Alliances)
par Etienne ZIMMERLIN

SYNTHESE SUR LA PRATIQUE DE LA CENE

par Daniel MULLER



EDITIONS MENNONITES
3, route de Grand-Charmont 25200 Montbéliard

LES CAHIERS DE CHRIST SEUL
3, Route de Grand-Charmont
25200 MONTBELIARD

N°2-3/1991

ALLIANCES ET CENE

(1ère partie: Les Alliances)
par Etienne ZIMMERLIN

SYNTHESE SUR LA PRATIQUE DE LA CENE

par Daniel MULLER

Diffuseur pour la Belgique:
Editions « Le Phare »
(Association sans but lucratif)
5531 FLAVION-FLORENNES

SOMMAIRE

SOMMAIRE

PREFACE

Le dictionnaire biblique des Editions Emmaüs que j'ai consulté dit que l'appellation coutumière des deux parties de la Bible : « Ancien Testament, Nouveau Testament » pourrait avantageusement être remplacée par les expressions : « Ancienne Alliance, Nouvelle Alliance ». Le mot « alliance » est en effet beaucoup plus employé dans la Bible que le mot « testament ». De plus, ces deux mots traduisent le même terme dans les manuscrits grecs. Les traducteurs ont donc employé tantôt l'un, tantôt l'autre suivant le contexte.

Le mot « alliance » signifie plutôt, pour nous, un accord dont les termes ont été discutés et acceptés par les parties qui s'engagent, ce qui n'est pas entièrement le cas pour les diverses alliances que nous trouvons dans la Bible. L'auteur de l'étude, Etienne Zimmerlin, nous explique fort bien tout cela dans ce cahier. En quelques pages d'étude biblique, il analyse d'une manière simple, claire, accessible à tous, les différentes alliances que Dieu a proposées, en les comparant les unes aux autres.

Etienne Zimmerlin est membre de l'église de la « Bonne Nouvelle » à Vendenheim, près de Strasbourg. Nous voulons lui être reconnaissants d'avoir mis ses recherches et son travail à la disposition de nos assemblées. Puisse cette étude sur les alliances bibliques nous révéler tout à nouveau l'excellence, la perfection de l'alliance que Dieu

nous a offerte par Jésus-Christ. Celui-ci l'a scellée par son sacrifice, devenant ainsi le garant de sa valeur éternelle. Ceci veut dire qu'il n'y en aura pas d'autre, que ceux qui la rejetteront n'auront pas d'autre recours devant Dieu.

« Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce pour être secourus dans nos besoins. » Hébreux 4 v.16.

P. Sommer

INTRODUCTION

L'église mennonite de Saint-Genis se proposait d'étudier la Cène au printemps 1989. Philippe Widmer, sachant que j'avais travaillé ce sujet, m'avait proposé comme orateur. Persuadé qu'une pratique juste de la Cène repose sur une bonne compréhension du projet de Jésus, j'avais mis l'accent sur les significations du « Repas du Seigneur ». Dans ce but, j'avais inclu dans le cours un exposé consacré à la notion d'alliance dans la Bible.

D'après l'Evangile de Matthieu, Jésus dit, en tendant la coupe aux disciples: « ...ceci est mon sang, le sang de l'alliance ... ». Jésus établit donc une relation entre la Cène et la notion d'alliance. Ayant rarement entendu un responsable de culte exploiter cette relation entre la Cène et la notion d'alliance j'avais jugé intéressant d'aborder cet aspect du sujet.

Après ce cours à Saint-Genis j'ai mis au propre mes notes et le comité des Cahiers de Christ Seul a souhaité les publier. Discernant l'importance et la richesse de la question des alliances dans la Bible, j'ai continué à étudier ce thème. De ce fait, ce qui ne devait être qu'un chapitre d'un Cahier consacré à la Cène, est devenu un premier fascicule complet, introduisant le deuxième, dédié à la compréhension du « Repas du Seigneur ».

Ces deux documents gardent la forme et les objectifs d'un cours. Pour appuyer mon analyse, je cite les textes bibliques courts; pour les passages plus longs je me contente d'indiquer les références. Sauf exception, je cite la traduction Segond.

Dans la première partie nous allons chercher à comprendre la notion d'alliance, telle qu'elle était conçue dans les temps bibliques, et nous en dégagerons un «schéma d'alliance».

Dans la deuxième partie nous appliquerons ce schéma à l'étude des alliances que Dieu a proposées à Noé, à Abraham, au peuple d'Israël, à David, ainsi qu'à la Nouvelle Alliance mise en place par Jésus. Dans le dernier chapitre, nous comparerons la Nouvelle Alliance aux précédentes.

Nous n'aborderons pas les débats théologiques, nombreux au sujet des alliances. Mon objectif initial n'était que de camper le contexte juif de la Cène, contexte à la fois religieux et culturel. Si le contenu de ce livret dépasse finalement ce but, je ne le considère cependant que comme une contribution à une réflexion, plutôt que comme un tour d'horizon complet du thème. Nous aurons l'occasion de faire référence à cette étude sur les alliances dans le prochain Cahier.

Partie A:

LA NOTION D'ALLIANCE DANS LA BIBLE

chapitre 1
LA RELATION ENTRE LA CENE ET LA NOUVELLE ALLIANCE

« Ceci est mon sang: le sang de l'alliance »
« Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang »

Que veut dire Jésus en prononçant ces mots, dans la chambre haute, lors de son dernier repas de Pâque? Quel est le rapport entre ces paroles et la Cène?

Consultons une concordance biblique et cherchons les passages des Evangiles où Jésus prononce le mot « Alliance ». Surprise! Ils ne sont que trois, et concernent tous le même événement: celui où Jésus tend la coupe aux disciples.

Jésus ne prononce donc qu'une seule fois le mot « alliance »; du moins les auteurs des Evangiles ne le mettent-ils qu'une seule fois dans sa bouche. Jésus ne donne pas d'explications à cette phrase apparemment énigmatique. Les disciples ne posent pas de questions: ils ont compris car la notion d'alliance leur est familière. Elle l'est beaucoup moins pour nous et de ce fait, nous devons en préalable à une étude sur la Cène, faire un rappel historique sur les alliances dans l'Ancien Testament où la notion d'Alliance tient une place prédominante.

* Après le déluge Dieu offre son alliance à Noé.

* Dieu choisit Abraham pour établir une alliance avec « lui et ses descendants ».

* Après la sortie d'Egypte, au Mont Sinaï, Dieu fait alliance avec le peuple d'Israël, postérité d'Abraham.

* Quand David envisage de construire un temple, Dieu lui interdit cette entreprise, mais lui accorde une faveur bien plus importante: l'alliance avec lui et ses descendants.

* Quand Israël bafoue l'alliance divine, les prophètes annoncent une Alliance Nouvelle.

Citons deux textes pour illustrer ce dernier point:

* Esaïe 42 les v 1 et 6 à 8: (version Segond révisée)

« Voici mon serviteur auquel je tiens fermement,
Mon élu en qui mon âme se complaît.
J'ai mis mon Esprit sur lui;
Il révèlera le droit aux nations
...
Moi, l'Eternel, je t'ai appelé pour la justice
Et je te prends par la main,
Je te protège et je t'établis
Pour faire alliance avec le peuple,
Pour être la lumière des nations,
Pour ouvrir les yeux des aveugles,
Pour faire sortir de prison le captif
Et de leur cachot les habitants des ténèbres. »

Esaïe évoque ici une alliance future, établie par le Serviteur de l'Eternel. Matthieu cite le début de ce passage et l'applique à Jésus (Matthieu 12 v 17 à 21).

Le deuxième texte se trouve en Jérémie 31, aux v 31 à 34: (version Segond révisée)

« Voici les jours viennent - oracle de l'Eternel -
Où je conclurai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle,
Non comme l'alliance que j'ai conclue avec leurs pères,
Le jour où je les ai saisis par la main
Pour les faire sortir du pays d'Egypte,
Alliance qu'ils ont rompue,
Quoique je sois leur maître, - oracle de l'Eternel.
Mais voici l'alliance
Que je conclurai avec la maison d'Israël,
Après ces jours-là, - oracle de l'Eternel -
Je mettrai ma loi au-dedans d'eux,
Je l'écrirai sur leur coeur;
Je serai leur Dieu,
Et ils seront mon peuple. »

Cette prophétie est citée dans l'épître aux Hébreux, au chapitre 8, et attribuée à l'alliance conclue par Jésus. Ce texte est le seul de l'Ancien Testament où se trouve l'expression (alliance nouvelle) Jésus y fait allusion lorsqu'il dit, *« voici la coupe de la nouvelle alliance »*.

A l'époque de Jésus, les Juifs attendaient la venue du Messie et l'instauration de cette alliance nouvelle; ces deux événements étant liés l'un à l'autre d'après Esaïe 42. Les Esséniens, une secte juive très pieuse, pensaient former le peuple de la Nouvelle Alliance. Mais ils avaient oublié que l'initiative d'une alliance divine revient à Dieu, et non à des hommes. Leur conception de l'alliance n'était qu'une remise en vigueur intégriste de l'alliance du Sinaï. Le cantique de Zacharie nous confirme qu'Israël espérait un renouvellement de l'alliance. Le père de Jean Baptiste y annonce, inspiré par le Saint-Esprit, un événement majeur

en rapport avec l'alliance d'Abraham: *« Ainsi fait-il miséricorde à nos pères, et se souvient-il de sa sainte alliance, selon le serment qu'il a juré à Abraham, notre père. »* Luc 1 v 72-73

Jésus et ses disciples connaissaient tout cela. Le Fils de Dieu est venu sur terre pour mettre en place «l'Alliance Nouvelle». Mais la signature d'une alliance se prépare. Dieu s'était révélé à Noé, à Abram, à Moïse de nombreuses années avant de leur dire : *«Voici je fais alliance»*. La conclusion d'une alliance s'effectue lors d'une cérémonie solennelle, à caractère juridique.

Jésus a procédé de manière analogue. Il a enseigné les disciples, il leur a parlé de l'Alliance Nouvelle, notamment dans le «Sermon sur la Montagne», mais sans prononcer le mot «alliance». Pour cela il a attendu que tous les éléments soient rassemblés, juste avant sa mort et sa résurrection. L'instant où Jésus dit, en tendant la coupe: *« ceci est mon sang, le sang de l'alliance »*, est solennel et correspond à la signature de la Nouvelle Alliance.

Les alliances proposées par Dieu correspondent chaque fois à un tournant dans l'histoire des relations entre Dieu et l'humanité. L'histoire des patriarches et du peuple d'Israël est parsemée de récits d'alliances. Les archéologues ont retrouvé, outre quelques traités isolés et plus vieux, deux séries de traités d'alliance:

- la première dans la capitale du royaume hittite ; ces documents furent rédigés au 14e et au 13e siècle avant JC. L'un d'eux, signé avec le pharaon Ramsès 2 était également gravé sur les murs d'un temple en Egypte. L'exode d'Israël hors d'Egypte se situe à cette époque;

- la deuxième concerne des traités d'origine assyrienne et syrienne, datés des 8e et 7e siècle avant JC; ceci correspond à la fin du royaume d'Israël.

Toute la politique extérieure des différentes puissances de l'Antiquité était basée sur des réseaux d'alliances. Celles-ci obéissaient à des règles bien précises. Ces différentes sources vont nous aider à comprendre ce que Jésus a dit à ses disciples.

chapitre 2
QU'EST-CE QU'UNE ALLIANCE ?

Consultons tout d'abord un dictionnaire:

Le Robert dit: « Union contractée par engagement mutuel. »
« Union de 2 puissances qui s'engagent par un traité à se porter mutuellement secours en cas de guerre. »
« Pacte entre Dieu et tous ceux qui reconnaissent le sacrifice du Christ. » (voir **pacte**)
et sous **pacte** nous lisons:
« Convention de caractère solennel entre deux parties. »

Commentons cette définition:

Union: cela veut dire: se lier l'un à l'autre, devenir solidaires, devenir « un », former une nouvelle unité. Mais union ne signifie pas:

* fusion des deux parties en une seule,
* absorption de l'une par l'autre.

Quand deux pays font alliance chacun garde son existence, son régime politique, sa culture, ses particularités. L'établissement d'une alliance entre deux personnes ou deux puissances entraîne des relations privilégiées entre elles; une certaine intimité se crée; chacun éprouve des sentiments positifs à l'égard de l'autre; la confiance réciproque

est nécessaire. Une alliance n'a pas de durée déterminée d'avance. Chaque partenaire trouve des avantages dans l'alliance, mais elle entraîne aussi des contraintes, des renoncements. Ni le gain, ni le prix à payer ne sont connus d'avance.

Illustrons notre définition par un exemple concret:

*** Une cordée d'alpinistes:**
Est-elle un bon exemple d'alliance? Elle illustre bien l'aspect «**union**». Les personnes formant la cordée sont liées l'une à l'autre par la corde. Elles constituent une nouvelle entité appelée «une cordée». Chacun de ses membres garde sa personnalité. Le temps d'une ascension le sort de tous est lié par la corde. Au retour, l'équipe se dissout et chaque membre retrouve son indépendance. La corde limite la liberté de chacun, et lui impose des contraintes; en contrepartie elle augmente la sécurité de tous. Cette image n'illustre qu'imparfaitement la notion d'alliance pour deux raisons:

- **la durée**: une cordée se sépare au retour de l'ascension: elle est temporaire alors qu'une alliance n'a pas de limitation en durée.
- **l'engagement mutuel**: les partenaires d'une cordée sont engagés l'un envers l'autre par un engagement tacite. La constitution de la cordée ne donne lieu ni à signature de contrat ni à cérémonie : les alpinistes ne passent pas devant le maire ou le notaire.

Dans une alliance l'engagement mutuel est un acte solennel, public, de nature juridique.

Cette définition d'une alliance était-elle la même, il y a 4000 ans, au temps d'Abraham? Il y a 2000 ans, au temps de Jésus? Non, chaque culture a sa propre notion d'alliance. Si nous voulons com-

prendre celles proposées par Dieu, nous devons, pour ne pas commettre d'erreur, rechercher comment les hommes des temps bibliques voyaient la notion d'alliance. Nous allons de suite répondre à cette interrogation.



chapitre 3
EXEMPLES D'ALLIANCES DANS LES TEMPS BIBLIQUES

a) Les deux types d'alliances:

La Bible ne donne ni définition ni description complète d'une alliance. Faire alliance était tellement courant que les auteurs supposaient cet acte connu de leurs lecteurs. Nous devons donc, à partir de descriptions partielles, reconstituer un scénario, un peu comme on rassemble les pièces d'un puzzle.

Les récits d'alliances de l'Ancien Testament ressemblent en bien des points aux alliances décrites sur les tablettes ou sur les stèles découvertes par les archéologues. Plusieurs récits décrivent des alliances tout à fait compatibles avec notre notion à nous. Les alliances bien connues entre David et Jonathan, ou entre Hiram, roi de Tyr, et Salomon, y correspondent sans problème.

D'autres descriptions, par contre, nous surprennent. Nous n'aurions pas appelé **«alliance»** le pacte conclu entre Israël et Gabaon (Josué 9) car nous n'appelons pas «alliance» une situation où un peuple réduit un autre en esclavage. Pourtant cet usage du mot «alliance» se rencontre fréquemment, aussi bien dans l'Ancien Testament que dans les autres sources. Nous découvrons là une

notion d'alliance différente de la nôtre. Pourtant l'hébreu utilise dans les deux cas le même mot: «**bérit**». Nous devrons donc être vigilants quant au sens du mot «alliance» et discerner s'il s'agit d'alliances:

* entre puissances ou personnes de force égale, appelées des «**alliances paritaires**»,
* entre un fort et un faible, un dominant et un dominé, une situation comparable à ce que nous avons connu en Occident au Moyen-âge, où nous trouvions des «suzerains» et des «vassaux».

Une alliance établit des devoirs réciproques, consignés dans un traité. Pour garantir le respect de ces clauses, une cérémonie, au cours de laquelle chacun s'engage solennellement à respecter l'alliance, authentifie celle-ci. Dans l'Antiquité cela se faisait toujours avec **serment**, chacun prenant à témoin ses dieux, ou l'Eternel, en ce qui concerne Israël.

b) Exemples d'alliances paritaires:

* David et Jonathan (1Sam 18 v 1-4; 1Sam 20 v 9-17 et 41-42)
* Hiram et Salomon (1 Rois 5)
* Abraham et Mamré, Eschcol et Aner (Gen 14 v 13 et 24)
* Abraham et Abimélec (Gen 21 v 22-34)
* Isaac et Abimelec (Gen 26 v 26-31)
* Jacob et Laban (Gen 31 v 43-55)
* David et Abner (2 Sam 3 v 6-21)
* David et les tribus d'Israël (2 Sam 5 v 3)

c) Exemples d'alliances de type Suzerain-Vassal:

1) l'alliance entre Israël et Gabaon
(Jos 9 v3-21 et 2 Sam 21 v1-14)

Ce récit nous décrit très bien:

* les motivations des Gabaonites: la peur de l'extermination;
* la phase des tractations (v3-14);
* les clauses de la vassalité: la vie sauve (v 15) et la servitude (v 21);
* la valeur du serment: ni le mensonge des Gabaonites ni la désobéissance d'Israël à l'égard de Dieu n'étaient un motif suffisant pour rompre le serment;
* la durée de validité du serment: «à perpétuité» (250 ans plus tard ce serment est toujours valable (2 Sam 21);
* l'importance de la malédiction liée à la rupture du serment.

2) l'alliance entre les rois de Juda et Neboukadnetsar:
(2 Rois 23 v 29 à 25 v 30; 2 Chroniques 36 v 13)

Après avoir été obligé de faire alliance avec le pharaon Néco, le fils de Josias doit se soumettre à Neboukadnetsar. Mais il se révolte contre cette alliance; le roi de Babylone organise une expédition punitive et met sur le trône Sédécias. Celui-ci se révolte de nouveau contre son suzerain; le roi fait alors détruire Jérusalem et son temple, et emmène une bonne partie du peuple en déportation.

3) les traités d'alliances hittites:

Les archéologues ont retrouvé dans les ruines de la capitale du royaume hittite, dans l'est de la Turquie, une vingtaine de traités d'alliances datant des 14e et 13e siècles avant JC . Ils sont tous rédigés selon le schéma:

a) un préambule:
dans lequel le suzerain se présente et proclame sa puissance;

b) un prologue historique:
dans lequel le suzerain rappelle les relations entre les partenaires antérieurement à la signature du traité (le traité s'appuie sur l'histoire des relations);

c) des clauses:
le suzerain énonce les devoirs du vassal; lui-même ne s'engage qu'à être loyal;

d) des dispositions pour la conservation du traité et une lecture publique et périodique de celui-ci:
les tablettes du traité sont conservées dans un temple important chez le suzerain et chez le vassal, (donc confiées à la garde des dieux). Le traité doit être lu en public, chez le vassal, à intervalles réguliers (tous les ans sans doute);

e) une liste des dieux témoins du traité:
les dieux des deux parties sont invités à être témoins du serment puis chargés de veiller au respect du traité;

f) des «bénédictions-malédictions»:
les dieux sont chargés de bénir le vassal en cas de fidélité à l' alliance et d'appliquer les malédictions en cas de non respect du serment. La malédiction invite les dieux à détruire totalement le parjure, lui, toute sa famille, et tout ce qui lui appartient. Bénédiction et malédiction forment un couple inséparable.

Dans ces traités le roi cherche à s'enrichir: il confisque les biens précieux, un tribut annuel est à payer; les captifs forment une main d'oeuvre bon marché. Mais le suzerain pense aussi sécurité: le vassal doit fournir des soldats. En même temps, les territoires soumis forment, en cas d'attaque d'une puissance lointaine, des «zones tampons». Le vassal doit soutenir le suzerain dans ses guerres, mais n'a pas le droit de prendre lui-même l'ini-

tiative de campagnes militaires. En contre-partie le suzerain vient à son aide en cas d'attaque. Le vassal n'a pas le droit de contracter d'autres alliances: la relation avec le suzerain est exclusive. L'alliance dure « à jamais ». Afin d'assurer cette perpétuité, chaque changement de roi entraîne un renouvellement des alliances.

Les traités assyriens, plus tardifs, n'ont plus tout à fait la même structure: le prologue historique manque, le dépôt du traité dans un temple et sa lecture périodique ne sont plus mentionnés, l'énumération des malédictions devient très longue alors que les bénédictions sont absentes.

chapitre 4
LES DIFFERENTES PHASES D'UNE ALLIANCE

a) Analyse de l'alliance entre Laban et Jacob (Genèse 31 v 22-55):

Ce récit d'alliance est un des plus pittoresques et des plus complets que nous trouvions dans l'Ancien Testament. Nous y distinguons aisément les principales étapes de leur alliance.

*** l'histoire de leur alliance:**

Lorsque Laban découvre que Jacob s'est enfui il lève une troupe et se lance à la poursuite de son gendre. Mais l'Eternel se révèle à lui dans un songe et lui défend de faire du mal à Jacob. Quand Laban rejoint Jacob ils « vident leur sac », chacun criant à l'autre ses griefs. Nous avons, du verset 22 au v 44, simultanément l'historique de leurs relations et la description d'une phase de négociations. Au v 42, c'est Laban, le plus fort, qui prend l'initiative de proposer une alliance afin de clore le conflit.

*** les clauses de leur alliance:**

+ Jacob doit bien traiter ses deux femmes et ne plus en prendre d'autres (v 50);
+ ils s'engagent réciproquement à ne pas s'attaquer (v 52);

*** la « conservation » de leur alliance:**

+ Jacob et Laban n'ont pas rédigé de traité écrit,

mais les « frères » sont présents: ils ont vu et entendu les engagements pris en leur présence;
+ Jacob dresse une stèle (une pierre) en guise de monument historique (v 45);
+ Jacob dit à ses frères de construire un « monceau de pierres » sur lequel ils mangent l'animal sacrifié, ce monceau constitue un deuxième monument historique (v 46-48);

Nous avons donc ici trois dispositions pour garder la « mémoire » de l'alliance, deux signes sous forme de monument en pierres; le témoignage des frères présents est le troisième.

*** l' Eternel est témoin et juge de leur alliance:**

+ *« Que l'Eternel veille sur toi et sur moi » (v 49)*
+ *« C'est Dieu qui sera témoin entre toi et moi » (v 50)*
+ *« Que le Dieu d'Abraham et de Nachor, que le Dieu de leur père soit juge entre nous. » (v 53)*
+ *« Jacob jura par celui que craignait Isaac » (v 53)*

*** les bénédictions-malédictions**

+ la bénédiction:

« Que l'Eternel veille sur toi et sur moi, quand nous nous serons l'un et l'autre perdus de vue. » (v 49)

+ la malédiction:

« Si tu maltraites mes filles, et si tu prends encore d'autres femmes, ce n'est pas un homme qui sera avec nous, prends-y garde, c'est Dieu qui sera témoin entre moi et toi ». (v 50)

*** le sacrifice:**

+ *« Jacob offrit un sacrifice sur la montagne » (v 54)*

*** le repas rituel:**

+ *« et il invita ses frères à manger; ils mangèrent*

donc ». (v 54)

b) Analyse du renouvellement de l'alliance entre Israël et l'Eternel, à la fin de la vie de Josué (Josué 24):

Ce deuxième récit, beaucoup plus récent, nous livre davantage de renseignements sur les paroles prononcées lors de l'alliance. Josué, âgé, convoque le peuple pour renouveler l'alliance du Sinaï.

v 2: préambule: Josué rappelle qui est le suzerain: l'Eternel;
v 2-13: historique de l'alliance;
v 14-24: paroles d'engagement sous forme de dialogue entre Josué et le peuple;
v 14-15: le peuple doit choisir entre l'Eternel et les dieux païens, Josué a déjà choisi;
v 16-18: le peuple choisit l'Eternel;
v 19-21: Josué rappelle les malédictions en cas de rupture de l'alliance; v 22: le peuple est témoin contre lui-même;
v 23-24: confirmation de l'engagement;
v 25: Josué « coupe l'alliance », allusion probable au serment (passage du peuple entre des animaux coupés en deux);
v 26-27: mise par écrit du traité et établissement d'un monument témoin de l'alliance.

Les sacrifices et le repas ne sont pas mentionnés mais cela n'est pas suffisant pour dire qu'ils furent absents. Nous les avons rencontrés pour l'alliance entre Jacob et Laban.

c) Les différentes étapes:

1) Les négociations et l'élaboration du traité:

Un traité d'alliance n'est pas signé d'emblée, lors de la première rencontre des partenaires. Il s'inscrit dans une histoire, et cette histoire, nous

l'avons vu, est évoquée dans le traité. Ces relations peuvent être anciennes ou simplement dater de la guerre qui vient de se terminer.

Quand les signataires ont décidé de faire alliance, ils doivent se mettre d'accord sur les clauses du traité et sur les modalités pratiques de la cérémonie. Même si, dans les situations de suzeraineté, c'est le vainqueur qui dicte ses clauses, le vassal doit être consentant et manifester son acceptation du traité avant de prêter serment.

2) Une cérémonie de signature du traité:

Aucune description ne comporte tous les éléments, mais nous pouvons imaginer le scénario suivant (l'ordre des différentes étapes n'est pas bien connu et a varié selon les époques ou les circonstances):

+ rassemblement du peuple et de ses chefs;
+ lecture du début du traité (prologue,historique, clauses);
+ citation des témoins;
+ lecture des bénédictions et des malédictions;
+ lecture d'un résumé du traité et des paroles d'engagement;
+ prestation du serment;
+ sacrifice d'animaux;
+ érection d'une stèle (et/ou choix d'un signe);
+ dépôt d'une copie du traité dans le sanctuaire;
+ repas rituel.

3) Des dispositions pour maintenir la mémoire de l'alliance sont prévues:

+ lecture publique et périodique du traité;
+ renouvellement par les descendants lors du décès des signataires afin de faire durer l'alliance à perpétuité.

Forts de nos connaissances sur les alliances entre des hommes ou des peuples, nous sommes à présent équipés pour étudier les alliances proposées par Dieu.



Partie B:

LES ALLIANCES PROPOSEES PAR DIEU

chapitre 5
L'ALLIANCE ENTRE DIEU ET NOE

Dieu avait établi avec Adam et Eve une relation possédant plusieurs caractéristiques d'une alliance. Cependant l'auteur de la Genèse ne parle pas d'alliance à leur sujet, peut-être parce qu'Adam ne connaissait pas encore ce schéma culturel.

La première alliance nommée dans la Bible est celle offerte par l'Eternel à Noé. Nous en trouvons le récit en Genèse 8 et 9 (de 8 v 20 à 9 v 17). Malgré sa sobriété nous y découvrons déjà les principaux aspects des alliances ultérieures, à savoir:

*** l'initiative de l'alliance revient à Dieu:**

« Dieu parla encore à Noé et à ses fils avec lui, en disant: Voici, j'établis mon alliance avec vous et avec votre postérité après vous,... » (Gen 9 v 8)

*** Dieu s'engage dans une relation:**

« Sachez-le aussi, je redemanderai le sang de vos âmes, je le redemanderai à tout animal; et je redemanderai l'âme de l'homme à l'homme, à l'homme qui est son frère. Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé; car Dieu a fait l'homme à son image. » (Gen 9 v 5-6)

Dieu a créé l'homme à son image. De ce fait il occupe une place particulière dans la création. La vie de tout homme et de toute femme est précieuse

aux yeux du Créateur qui s'engage dans une relation protectrice. Il veille sur la vie de tout être humain et demandera des comptes à quiconque, homme ou animal, attentera à une vie humaine.

*** Dieu s'engage par serment à tenir des promesses:**

+ *« Tant que la terre subsistera, les semailles et la moisson, le froid et la chaleur, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point. »* (Gen 8 v 22)
+ *« J'établis mon alliance avec vous: aucune chair ne sera plus exterminée par les eaux du déluge, et il n'y aura plus de déluge pour détruire la terre. »* (Gen 9 v 11)

Ces deux promesses concernent la création dans son ensemble. Dieu renforce la deuxième, en y adjoignant le signe de l'alliance bien connu: l'arc-en-ciel. Dieu ne les lie pas au respect des conditions qu'il fixe à l'humanité.

+ le serment:

Le texte ne le mentionne pas de façon explicite; mais Dieu introduit la deuxième promesse en précisant qu'il s'agit d'une promesse d'alliance, ce qui lui donne valeur de serment. Nous en trouvons confirmation dans le livre d'Esaïe: l'Eternel y affirme en effet: *« J'avais juré que les eaux de Noé ne se répandraient plus sur la terre ... »* (Esaïe 54 v 9)

*** Dieu fixe à l'humanité des clauses:**

« Vous ne mangerez point de chair avec son âme, avec son sang. ... Je redemanderai l'âme de l'homme à l'homme, à l'homme qui est son frère. Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé ... » (Gen 9 v 4-6)

La clause est double:

+ ne pas manger de sang, symbole de la vie

+ ne pas tuer un autre homme.

*** l'alliance est perpétuelle:**

« pour les générations à toujours » (Gen 9 v 12)
« pour me souvenir de l'alliance perpétuelle ... » (Gen 9 v 16)

*** la signature de l'alliance:**

Le texte cite deux éléments habituellement présents lors de la signature d'une alliance:

*** les « bénédictions-malédictions »:**

Aux deux promesses citées plus haut nous pouvons ajouter deux bénédictions:

« Et vous, soyez féconds et multipliez, répandez-vous sur la terre et multipliez sur elle. » (Gen 9 v 7)

« Dieu bénit Noé et ses fils, et leur dit: soyez féconds, multipliez... » (Gen 9 v 1-2)

Le texte contient une menace de malédiction en cas de non respect de la deuxième clause:

« ...Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé. » (Gen 9 v 5-6)

*** la mise en place d'un signe:**

« Et Dieu dit: C'est ici le signe de l'alliance que j'établis entre moi et vous, pour les générations à toujours: j'ai placé mon arc dans la nue, et il servira de signe d'alliance entre moi et la terre. Quand j'aurai rassemblé des nuages au-dessus de la terre, l'arc paraîtra dans la nue; et je me souviendrai de mon alliance entre moi et vous, et tous les êtres vivants, de toute chair, et les eaux ne deviendront plus un déluge pour détruire toute chair... tel est le signe de l'alliance que j'établis » (9 v 12-17)

Dieu souligne bien la fonction du signe: le souvenir de l'alliance.

*** les sacrifices :**

« Noé bâtit un autel à l'Eternel; et il prit de toutes les bêtes pures et de tous les oiseaux purs, et il offrit des holocaustes sur l'autel. » (Gen 8 v 20)

*** une révélation de Dieu :**

« Dieu dit ... Dieu parla encore ... Et Dieu dit ... Et Dieu dit à Noé ... »

La répétition de ces « Dieu dit » montre que Noé bénéficia d'une révélation inhabituelle de Dieu. Elle ne fut sans doute qu' auditive, car le texte ne parle pas de vision.

Par rapport au schéma d'alliance que nous avons reconstitué nous remarquons la seule absence des témoins et du repas rituel.

chapitre 6
L'ALLIANCE DE DIEU AVEC ABRAHAM

Les chapitres 15 et 17 de la Genèse décrivent l'alliance que Dieu offre à Abram. Une période de 14 à 15 ans sépare ces deux épisodes; la conception d'Ismaël se situe peu après les événements du chapitre 15. Aucun des deux récits ne contient à lui seul tous les éléments d'une alliance; mais nous retrouvons les plus importants en considérant l'ensemble des deux, à l'exception du repas rituel et des sacrifices associés à ce repas.

Suivons à nouveau notre schéma d'analyse, en notant les éléments présents et en les numérotant afin de faciliter les comparaisons entre les alliances:

n° 1: l'initiative de l'alliance revient à Dieu:

« L'Eternel lui dit: Je suis l'Eternel ton Dieu... » (15 v 7)

« L'Eternel apparut à Abram, et lui dit: Je suis le Dieu Tout-Puissant. » (17 v 1)

n° 2: l'histoire des relations antérieures est évoquée:

« Je suis l'Eternel qui t'ai fait sortir d'Ur en Chaldée. » (15 v 7)

n° 3: Dieu s'engage dans une relation privilégiée et exclusive:

« J'établirai mon alliance entre moi et toi, et tes descendants après toi, selon leurs générations: ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de ta postérité après toi,... et je serai leur Dieu. » (17 v 7-8)

n° 4: Dieu s'engage par serment à tenir des promesses:

« Regarde vers le ciel et compte les étoiles, si tu peux les compter; telle sera ta postérité. » (15 v 5)

« Voici mon alliance que je fais avec toi. Tu deviendras père d'une multitude de nations. On ne t'appellera plus Abram; mais ton nom sera Abraham, car je te rends père d'une multitude de nations. Je te rendrai fécond à l'infini, je ferai de toi des nations; et des rois sortiront de toi... Je te donnerai, et à tes descendants après toi, le pays que tu habites comme étranger, tout le pays de Canaan, en possession perpétuelle. » (Genèse 17 v 4-6 et 8)

Nous identifions dans ces paroles trois promesses distinctes:

* une postérité très nombreuse;
* la possession du pays de Canaan par cette postérité;
* une postérité multinationale encore plus nombreuse (une bénédiction pour toutes les nations).

Dieu n'ajoute aucune condition à ces promesses; du moins celles-ci ne sont pas mentionnées en Genèse 15 et 17. Cependant trois autres textes, correspondant au renouvellement de l'alliance avec Isaac et Jacob, semblent lier leur accomplissement à l'obéissance d'Abraham:

« Car je l'ai choisi, afin qu'il ordonne à ses fils et à sa maison après lui, de garder la voie de l'Eternel, en pratiquant la droiture et la justice, et qu'ainsi

l'Eternel accomplisse en faveur d'Abraham les promesses qu'Il lui a faites.» (Gen 18 v19)

« Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix.» (Genèse 22 v 18)

« Je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel, je donnerai à ta postérité toutes ces contrées; et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce qu'Abraham a obéi à ma voix, et qu'il a observé mes ordres, mes commandements, mes statuts et mes lois.» (Genèse 26 v 4-5)

n° 5: Dieu fixe à Abraham une clause:

« Marche devant ma face et sois intègre » (Gen 17 v 1)

Cette stipulation mérite quelques remarques:

+ sa formulation ne lui donne pas un caractère de «**commandement**» ou de «**loi**», comme ce sera le cas pour les clauses de l'alliance du Sinaï;

+ elle responsabilise Abraham en faisant appel à son discernement et à son sens de la justice, à sa volonté et sa persévérance. Abraham connaît les voies de Dieu; Dieu l'invite à utiliser cette connaissance comme on se sert d'une boussole, pour marcher jour après jour dans la droiture, en communion avec Dieu.

+ Dieu emploie une expression analogue quand Il parle de Job: *« As-tu remarqué mon serviteur Job? ...c'est un homme intègre et droit, craignant Dieu et se détournant du mal.»* (Job 1 v 8)

+ l'apôtre Pierre, en s'adressant au centenier romain dit: *« ...en toute nation, celui qui craint Dieu et qui pratique la justice lui est agréable.»* (Actes 10 v 35)

Ce que Dieu exige d'Abraham a donc une portée très vaste, qui dépasse le cadre de sa descendance «génétique».

n° 6 : l'alliance est perpétuelle :

«Ce sera une alliance perpétuelle» (Genèse 17 v 7)

n° 7 : La cérémonie de signature de l'alliance :

Le mot «cérémonie» ne traduit pas correctement les événements rapportés aux chapitres 15 et 17; mais il s'agit bien de deux moments solennels de signature d'alliance, car nous y trouvons plusieurs éléments d'un tel acte:

a : + les bénédictions-malédictions :

Destinées à encourager les signataires d'une alliance à respecter celle-ci, elles étaient «conditionnelles»:

«Si tu gardes l'alliance tu seras béni; si tu romps l'alliance tu seras maudit.» Ici rien de tel: pas de condition exprimée pour les bénédictions et pas de malédictions! Dieu ne met rien en balance avec ses deux grandes promesses ! A celles-ci nous pouvons ajouter deux bénédictions non assorties de conditions:

«Mais je jugerai la nation à laquelle ils seront asservis, et ils sortiront ensuite avec de grandes richesses. Toi, tu iras en paix vers tes pères, tu seras enterré après une heureuse vieillesse...»

«Tu ne donneras plus à Saraï, ta femme, le nom de Saraï; mais son nom sera Sara. Je la bénirai, et je te donnerai d'elle un fils; je la bénirai, et elle deviendra des nations, les rois de plusieurs peuples sortiront d'elle.» (chapitre 15 v 14-15 puis chapitre 17 v 15 et 16).

Alors que les bénédictions ne semblent pas avoir

de limites, les malédictions brillent par leur absence!

b: Le sacrifice - le serment - la justification:

Au chapitre 15 Dieu dit à Abraham de prendre des animaux. Abraham s'exécute. Mais son comportement peut nous étonner car il ne correspond pas au déroulement dés sacrifices décrits ailleurs dans la Bible. Abraham coupe les animaux en deux et les expose par terre, les moitiés se faisant face, et laisse un passage entre ces portions; puis il attend... il attend longtemps.

«Quand le soleil fut couché, il y eut une obscurité profonde; et voici, ce fut une fournaise fumante, et des flammes passèrent entre les animaux partagés.» (Gen 15 verset 17)

Ceci correspond à un rite d'alliance qui fut longtemps en usage en Israël. (Nous le retrouvons en effet en Jérémie 34 aux versets 11 à 20). De ce rite dérive l'expression hébraïque **«couper alliance»**, traduite dans nos Bibles par **«faire alliance»**. Il correspond à une prestation de serment. Celui qui jure passe entre les animaux coupés. Par ce geste il mime une malédiction: «Que je sois coupé en morceaux, comme ces animaux ont été coupés en morceaux, si je romps cette alliance.»

Les flammes passant entre les morceaux coupés par Abraham représentent donc Dieu qui prête serment! Quel événement extraordinaire! Que Dieu se manifeste de façon visible est déjà exceptionnel. Mais que Dieu prête serment est contraire à toutes les traditions de l' époque. Un suzerain ne s'engageait jamais ainsi envers son vassal. Or ici, Dieu lui-même, le Tout-Puisssant, jure fidélité. Et que fait Abraham? Il regarde, alors que dans la

logique des alliances, c'est lui qui aurait dû passer entre les moitiés d'animaux et prononcer ainsi une malédiction sur lui.

Si plusieurs passages de la Bible rappellent que Dieu a **« juré »** à Abraham, aucun ne fait la moindre allusion à un serment prêté par le patriarche. Pour nous, membres de la Nouvelle Alliance, cela est riche de sens.

Dieu a renversé les rôles! Il emploie des schémas culturels pour se faire comprendre mais Il ne se laisse pas emprisonner par eux: Il les aménage selon les besoins de Sa révélation.

+ la justification d'Abraham :

Nous devons évoquer un dernier point, qui n'apparaît ni dans l'alliance de Dieu avec Noé, ni dans les alliances entre hommes: c'est celui de la **justification.**

« Abram eut confiance en l'Eternel, qui le lui imputa comme justice » (Genèse 15 v 6)

Cette affirmation de l'auteur du livre de la Genèse précède la conclusion de l'alliance. Dieu s'engage dans une relation d'alliance avec Abram car Il le considère comme juste, parce qu'il a cru à Ses paroles: la justification d'Abram devance l'offre de l'alliance. L'apôtre Paul s'appuie sur cette phrase de Genèse 15 en Romains 4 pour expliquer la justification par la foi.

c : + Les témoins :

Les textes de la Genèse ne mentionnent pas de témoins, mais Moïse affirme que Dieu jura par lui-même. (Exode 32 v 13) Ceci revient à dire que Dieu était son propre témoin.

n° 8 : Dieu accorde une révélation à Abraham :

Au chapitre 15 il est question des flammes passant entre les animaux partagés, elles sont une manifestation visible de Dieu. Au chapitre 17 nous lisons au verset 22: «Lorsqu'Il eut achevé de lui parler, Dieu s'éleva au-dessus d'Abraham.»

n° 9 : Dieu met en place des dispositions assurant la perpétuité:
a: + Il donne l'ordre de transmettre l'alliance de père en fils:

«Toi, tu garderas mon alliance, toi et tes descendants après toi, selon leurs générations.» (Gen 17 v 9)

b: + Il prévoit le renouvellement de l'alliance:

«J'établirai mon alliance avec lui (Isaac) comme une alliance perpétuelle pour sa postérité après lui.» (Gen 17 v 19)

c: + Dieu institue un signe:

«C'est ici mon alliance, que vous garderez, que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi: tout mâle parmi vous sera circoncis. Vous vous circoncirez; et ce sera un signe d'alliance entre moi et vous.» (Gen 17 v 10-11)

«Mon alliance sera dans votre chair une alliance perpétuelle.» (Genèse 17 v 13)

Remarquons l'assimilation entre «**alliance**» et «**signe de l'alliance**». Nous avions défini l'alliance comme une relation: la circoncision ne peut se confondre avec une alliance. Elle n'est qu'une marque visible, un symbole, qui témoigne en permanence de la relation entre Dieu et la postérité d'Abraham. En assimilant «alliance» et «signe de l'alliance» Dieu renforce l'association entre le signe et l'alliance elle-même. Le signe permet de la garder vivante et de la faire durer. Sans lui,

l'alliance serait vite oubliée. Dieu y attache donc une grande importance, une importance **ayant valeur d' alliance.** Cette assimilation atteste en outre que Dieu fait de la circoncision une **obligation légale.** Une alliance instaure des obligations **ayant valeur de loi.** Le signe fait partie des stipulations inscrites dans le contrat; ne pas le respecter correspond à une rupture de ce contrat. Le refus de la circoncision est donc un «péché» contre l'alliance; (Le mot péché fait partie du vocabulaire des alliances hittites et assyriennes) et comme tel, mérite l'extermination sans circonstances atténuantes. Le châtiment d'Acan, (Josué 7 v 24-26), illustre ce genre de condamnation consécutif à un «péché» contre l'alliance.

«Un mâle incirconcis, qui n'aura pas été circoncis dans sa chair, sera exterminé du milieu de son peuple: il aura violé mon alliance.» (Gen 17 v 14)

Le peuple devra exercer lui-même cette discipline alors que les malédictions habituelles aux alliances étaient des jugements exercés par l'Eternel (ou les dieux des païens), sous forme de cataclysmes naturels, de maladies ou de guerres. Ce châtiment ne correspond donc pas à une malédiction.

Nous retrouverons les mêmes expressions et les mêmes dispositions dans l'alliance du Sinaï à propos du sabbat.

En conclusion de ce chapitre nous pouvons dire:

Dieu se présente à Abram comme son Suzerain, le Tout Puissant. En comparant l'alliance qu'il offre aux alliances de type «suzerain-vassal», nous constatons:

+ au niveau de la forme de l'alliance: que les prin-

cipaux éléments sont présents, sauf les témoins et le repas rituel;

+ au niveau du contenu de l'alliance:

* la relation que Dieu établit avec Abraham est à l'opposé de celle des suzerains envers leurs vassaux; Dieu ne recherche pas de « profit »; tout le bénéfice de l'alliance est pour Abraham. Dieu manifeste amour et bonté.

* Dieu prête serment, mais ne demande pas à Abraham de le faire. L'engagement de Dieu à l'égard d'Abraham n'a pas d'équivalent. *« Marche devant ma face et sois intègre »* est la seule exigence de Dieu.

* la venue de Jésus donnera à cette alliance une nouvelle dimension.

chapitre 7
L'ALLIANCE AVEC ISRAEL AU SINAI

Dieu renouvelle avec Isaac et Jacob l'alliance jurée à Abraham, puis semble se taire pendant quatre siècles. Il charge Moïse de faire sortir d'Egypte les descendants de Jacob et de les conduire au pays promis. Au pied du Sinaï Yahvé conclut avec eux une alliance dont les principaux points sont identiques à la précédente, sans qu'on puisse pour autant la considérer comme un renouvellement de celle-ci.

Comparaison entre les deux alliances:

Points communs:

+ l'alliance du Sinaï s'adresse aux descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob;
+ le signe d'appartenance à l'alliance d'Abraham, la circoncision reste en vigueur, sans être instituée une deuxième fois;
+ la relation privilégiée que Dieu offre à Israël est de même nature que celle qu'il entretenait avec Abraham;
+ les deux premières promesses jurées à Abraham demeurent valables bien que Dieu ne les « jure » pas une deuxième fois;

Différences:

+ la principale différence me semble se situer au

niveau de la « justification », par l'introduction des sacrifices pour le pardon;
+ vu l'importance des clauses, l'alliance du Sinaï revêt un aspect légal pesant.

La structure de l'alliance du Sinaï:

La structure de l'alliance du Sinaï contient tous les éléments types des alliances ; de ce fait nous reprendrons chaque point, en gardant la même numérotation. Ceci facilitera les comparaisons.

n° 1: * l'initiative de l'alliance revient à Dieu:

Dès l'arrivée du peuple au Sinaï, l'Eternel appelle Moïse: *« Tu parleras ainsi à la maison de Jacob ... Vous avez vu ce que j'ai fait à l'Egypte ... maintenant, si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon Alliance ... car toute la terre est à moi... »* (Exode 19 v 3-5)

Nous retrouvons la notion d'un Grand Roi offrant, par générosité, son alliance. L'Eternel, le Maître de toute la terre et de toutes les nations, se présente comme Suzerain unique d'Israël.

n° 2: * l'histoire des relations antérieures est évoquée:

« Tu parleras ainsi aux enfants d'Israël: L'Eternel, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob m'envoie vers vous. » (Exode 3 v 15)

« Vous avez vu ce que j'ai fait à l'Egypte, et comment je vous ai portés sur des ailes d'aigle. » (Exode 19 v 4)

L'alliance du Sinaï s'enracine profondément dans l'histoire des patriarches et les événements d'Egypte. Dieu a déjà prouvé dans le passé sa bonté et sa puissance envers les enfants de Jacob. Israël bénéficiera donc d'un suzerain bienveillant et

puissant, méritant toute confiance.

n° 3 : * Dieu s'engage dans une relation privilégiée et exclusive :

« Vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. » (Exode 19 v 6)

« Car tu es un peuple saint pour l'Eternel ton Dieu; l'Eternel, ton Dieu, t'a choisi, pour que tu fusses un peuple qui lui appartînt entre tous les peuples ... c'est parce que l'Eternel vous aime, parce qu'il a voulu tenir le serment qu'il avait fait à vos pères,... Sache donc que c'est l'Eternel, ton Dieu, qui est Dieu. Ce Dieu fidèle garde son alliance et sa miséricorde jusqu'à la millième génération envers ceux qui l'aiment et qui observent ses commandements. » (Deut 7 v 6-10)

Les sentiments de l'Eternel à l'égard d'Israël sont amour et grâce. Ils invitent à la fidélité. Les châtiments que Dieu annonce ont un but éducatif : la peur du jugement doit empêcher le peuple de s'éloigner de lui. Mais s'il désobéit, malgré les avertissements, les châtiments le conduiront à la repentance.

Comment Dieu va-t-il concrétiser sa relation priviligiée avec Israël? Comment va-t-il traduire dans le quotidien son affirmation: *« Je serai ton Dieu; tu seras mon peuple »* ?

Abraham n'avait pas bénéficié de ce nouveau privilège: Dieu va venir habiter au milieu de son peuple. Il s'engage à demeurer en permanence dans le sanctuaire, et donne ses instructions pour la construction de celui-ci.

« Partout où je rappellerai mon nom, je viendrai à toi, et je te bénirai. » (Exode 20 v 24)

« Voilà l'holocauste perpétuel qui sera offert par

vos descendants, à l'entrée de la tente de la Rencontre, devant l'Eternel, c'est là que je me rencontrerai avec vous et que je te parlerai. Je me rencontrerai là avec les enfants d'Israël, et ce lieu sera sanctifié par ma gloire ... J'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je serai leur Dieu. Ils connaîtront que je suis l'Eternel, leur Dieu, qui les ai fait sortir du pays d'Egypte, pour habiter au milieu d'eux. Je suis l'Eternel, leur Dieu.» (Exode 29 v 42-46)

« Je marcherai au milieu de vous, je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple. Je suis l'Eternel, votre Dieu, qui vous ai tiré de la servitude...» (Lévitique 26 v 12-13)

n° 4: * Dieu s'engage à tenir des promesses:

La postérité nombreuse et la possession du pays de Canaan, deux des promesses jurées par Dieu à Abraham, restent valables. L'alliance du Sinaï devient même, dans une certaine mesure, un outil permettant leur réalisation.

« Tes pères descendirent en Egypte au nombre de soixante dix personnes; et maintenant l'Eternel, ton Dieu, a fait de toi une multitude pareille aux étoiles des cieux.» (Deut 10 v 22)

La première promesse étant accomplie, la réalisation de la deuxième devient possible:

« Je vous ferai monter de l'Egypte, où vous souffrez, dans le pays des Cananéens ... dans un pays où coulent le lait et le miel.» (Exode 3 v 17)

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne.» (Exode 20 v 12)

Que devient la promesse: *« Toutes les nations de la terre seront bénies en toi »* ? Le moment de son accomplissement n'est pas encore venu. Le souci

des autres nations est présent, mais il occupe dans cette alliance un rôle secondaire qui se manifeste de deux manières:

+ **le témoignage auprès des autres nations:**

Israël a un rôle de témoin: quand les autres nations verront tout ce que l'Eternel accomplit pour son peuple, elles connaîtront qu'Il est le seul vrai Dieu; *« Tous les peuples verront que tu es appelé du nom de l'Eternel, et ils te craindront. »* (Deut 28 v 10) *« Nations, chantez les louanges de son peuple! »* (Deut 32 v 43)

+ **l'intégration d'étrangers:**

les immigrés ont la possibilité d'être intégrés dans le peuple de Dieu, s'ils acceptent la circoncision et la soumission à sa loi. Celle-ci mentionne d'ailleurs souvent l'étranger, et garantit sa dignité et son minimum vital.

n° 5: * Dieu fixe à Israël des clauses :

Nous avions relevé la sobriété et la forme peu contraignante de celle donnée à Abraham: *« Marche devant ma face et sois intègre. »*

Au Sinaï nous rencontrons des clauses nombreuses, sous forme de lois. Elles ressemblent à une pyramide à trois étages, ayant au sommet les dix commandements.

« Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude.
Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.
Tu ne te feras point d'image taillée...
Tu ne prendras point le nom de l'Eternel, ton Dieu, en vain ...
Souviens-toi du jour du repos...
Honore ton père et ta mère...
Tu ne tueras point.

Tu ne commettras point d'adultère.
Tu ne déroberas point.
Tu ne convoiteras point ... » (Exode 20 v 2-17)

« Ce fut au bout des quarante jours et des quarante nuits que l'Eternel me donna les deux tables de pierre, les tables de l'alliance. » (Deutéronome 9 v 11)

Les Dix Paroles résumées ci-dessus constituent les principes fondamentaux qui inspirent toutes les lois. Dieu leur accorde un régime d'exception : tout le peuple, rassemblé au pied de la montagne, a pu les entendre puis Dieu les a gravées lui-même sur deux tables de pierre. Moïse déposera **les tables de l'alliance**, encore appelées **« le Témoignage »** à l'intérieur de **« l'arche de l'alliance »**, lorsque celle-ci sera construite. Les Dix Paroles contiennent un préambule, un historique des relations, des clauses et des « bénédictions-malédictions » comme les traités d'alliance.

Après la proclamation des dix commandements, Moïse s'approcha de Dieu qui lui donna alors des « lois »: *« Voici les lois que tu leur présenteras: »* (Exode 21 v 1)

L'énumération de cette première série de lois recouvre les chapitres 21, 22 et 23 de l'Exode. Les chapitres 25 à 31 y font écho et concernent la construction du tabernacle et son service.

« Moïse vint rapporter au peuple toutes les paroles de l'Eternel et toutes les lois... Moïse écrivit toutes les paroles de l'Eternel... Il prit le livre de l'alliance, et le lut en présence du peuple. » (Exode 24 v 3,4,7)

Ce livre de l'alliance, ou **« code de l'alliance »**, (Exode 21 à 23) représente l'étage intermédiaire de

la pyramide. Il comporte:

- un préambule: le culte rendu à Dieu (20 v 22-26);
- des clauses: un recueil de lois civiles (21 v 2 à 23 v 9);
- des dispositions pour perpétuer l'alliance: l'année de relâche le sabbat, les fêtes et les prémices (23 v 10-19);
- des rappels historiques: *« car vous avez été étrangers en Egypte (23 v 9); vous avez vu que je vous ai parlé depuis les cieux »;*
- des malédictions: *« Tu n'affligeras point la veuve, ni l'orphelin. Si tu les affliges, et qu'ils viennent à moi, j'entendrai leurs cris; ma colère s'enflammera, et je vous détruirai par l'épée; vos femmes deviendront veuves, et vos enfants orphelins. »* (Exode 22 v 22-24);
- des bénédictions: *« Voici j'envoie un ange devant toi,... si tu écoutes sa voix, et si tu fais tout ce que je te dirai, je serai l'ennemi de tes ennemis ... »* (23 v 20-33).

Ce premier recueil de lois sera complété ultérieurement. Le Deutéronome parle « **des commandements, des lois et des ordonnances** » qui schématisent la base de notre pyramide. Cet ensemble constitue, lors du renouvellement dans les plaines de Moab, les clauses de l'alliance (Deutéronome 26 v 16-19).

La grande originalité de l'alliance du Sinaï est l'intégration des lois civiles et religieuses dans un contrat d'alliance entre Dieu et Son peuple.

De ce fait, respect de la loi devient synonyme de respect de l'alliance, et induit la bénédiction de Dieu. Non-observance des lois signifie par contre rupture de l'alliance, et provoque les malédictions.

n° 6: * l'alliance est perpétuelle:

Inhérente à la notion d'alliance, la notion de perpétuité allait de soi et ne nécessitait pas de mention explicite. Plusieurs symboles concernant l'alliance l'évoquent cependant:

+ *« Les enfants d'Israël observeront le sabbat... comme une alliance perpétuelle. Ce sera entre moi et les enfants d'Israël un signe qui devra durer à perpétuité. »* (Exode 31 v16-17)
+ la perpétuité est affirmée à propos de la Pâque, du sacrifice perpétuel, du chandelier, des pains de proposition, etc...

n° 7 : * la cérémonie de signature de l'alliance :

« Moïse vint rapporter au peuple toutes les paroles de l'Eternel et toutes les lois. Le peuple entier répondit d'une même voix: nous ferons tout ce que l'Eternel a dit. Moïse écrivit toutes les paroles de l'Eternel. Puis il se leva de bon matin; il bâtit un autel au pied de la montagne, et dressa douze pierres pour les douze tribus d'Israël. Il envoya des jeunes hommes, enfants d'Israël, pour offrir à l'Eternel des holocaustes, et immoler des taureaux en sacrifices d'actions de grâces. Moïse prit la moitié du sang, qu'il mit dans des bassins, et il répandit l'autre moitié sur l'autel. Il prit le livre de l'alliance, et le lut en présence du peuple; ils dirent: Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit, et nous obéirons. Moïse prit le sang, et il le répandit sur le peuple en disant: Voici le sang de l'alliance que l'Eternel a faite avec vous selon toutes ces paroles. Moïse monta avec Aaron, Nadab et Abihu, et soixante-dix anciens d'Israël. Ils virent le Dieu d'Israël; sous ses pieds, c'était comme un ouvrage de saphir transparent, comme le ciel lui-même dans sa pureté. Il n'étendit point sa main sur l'élite des enfants d'Israël. Ils virent Dieu et ils mangèrent et

burent.» (Exode 24 v 3-11)

Dans l'ordre du récit, nous trouvons les actions suivantes:

+ construction d'un autel;
+ mise en place de douze stèles;
+ sacrifices et partage du sang en deux parties;
+ lecture du livre de l'alliance en présence de tout le peuple;
+ aspersion du peuple avec le sang de l'alliance;
+ révélation de Dieu aux anciens;
+ repas rituel des anciens sur la montagne.

Relevons que Moïse ne charge pas Aaron ou ses fils, ou des chefs, de sacrifier les animaux, mais des jeunes gens du peuple.

a) + les « bénédictions-malédictions » :

Citons celles du décalogue:
« Car moi, l'Eternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.» (Exode 20 v 5-6)

Ici, et dans le code de l'alliance, les bénédictions sont plus importantes que les malédictions. Dans le Lévitique et lors du renouvellement dans les plaines de Moab nous constatons l'inverse.

b) + le sacrifice - le serment - la justification:

« Moïse envoya des jeunes hommes, enfants d'Israël, pour offrir des holocaustes et immoler des taureaux en sacrifices d'action de grâces. Moïse prit la moitié du sang, qu'il mit dans des bassins, et il répandit l'autre moitié sur l'autel... Moïse prit le sang, et il le répandit sur le peuple en disant: voici le sang de l'alliance que l'Eternel a faite avec vous

selon toutes ces paroles.»

Quel était le rôle du sang dans cette cérémonie? Nous ne possédons aucune autre description d'alliance rapportant une aspersion avec le sang semblable à celle-ci. Une comparaison avec les autres alliances conduirait à penser qu'il s'agit de la prestation du serment, la mise à mort des animaux symbolisant les malédictions. Mais ceci n'est qu'une extrapolation.

L'épître aux Hébreux donne une autre interprétation:

«C'est avec du sang que même la première alliance fut inaugurée. Moïse, après avoir prononcé devant tout le peuple tous les commandements de la loi, prit le sang des veaux et des boucs, avec de l'eau, de la laine écarlate, et de l'hysope; et il fit l'aspersion sur le livre lui-même et sur tout le peuple, en disant: Ceci est le sang de l'alliance que Dieu a ordonné pour vous. Il fit pareillement l'aspersion avec le sang sur le tabernacle et sur tous les ustensiles du culte. Et presque tout, d'après la loi, est purifié avec du sang, et sans effusion de sang il n'y a pas de pardon.» (Hébreux 9 v 18-22)

D'après l'auteur de l'épître, le sang utilisé par Moïse effectuait la purification du peuple indispensable à l'entrée dans l'alliance avec Dieu. Les deux interprétations sont-elles incompatibles? Pour ma part, je les vois plutôt complémentaires, le sang symbolisant à la fois:

+ la bénédiction (le pardon, la purification, pour celui qui demeure fidèle à l'alliance) et
+ la malédiction (le jugement pour celui qui méprise l'alliance). La fête annuelle du «Grand Pardon» (Lévitique 16), permettait le renouvellement de cette justification. Le fait que Dieu lui associe

les mêmes prescriptions que pour le sabbat prouve le rôle important de cette cérémonie dans le dispositif de l'alliance.

+ le serment :

Exode 24 ne permet pas de trancher s'il y a eu serment ou pas; mais d'après le Deutéronome il y a bien eu serment:

« Tu te présentes pour entrer dans l'alliance de l'Eternel ton Dieu, dans cette alliance contractée avec serment, et que l'Eternel ton Dieu traite en ce jour avec toi, afin de t'établir aujourd'hui pour son peuple, et d'être lui-même ton Dieu, comme il l'a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob. » (Deut 29 v 12-13)

c) + les témoins :

La seule allusion à des témoins dans Exode concerne les deux tables de l'alliance appelées « le **Témoignage** », en Exode 40.

Lors du renouvellement au pays de Moab, Dieu prend comme témoin:

+ le ciel et la terre: *« J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre »* (Deut 30 v 19);
+ le livre de la loi: *« Prenez ce livre de la loi, et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance de l'Eternel votre Dieu, et il sera là comme témoin contre toi »* (Deut 31 v 26);
+ le cantique appelé « cantique de Moïse » : *« Que ce cantique me serve de témoin contre les enfants d'Israël »* (Deut 31 v 19).

d) + Dieu accorde une révélation à Israël :

Au Sinaï l'ensemble du peuple a entendu la voix de l'Eternel, le tonnerre, les sons de trompettes; il a vu la fumée et les éclairs sur la montagne. Moïse et les anciens du peuple bénéficièrent d'une révé-

lation visuelle supplémentaire, unique dans l'histoire.

e) + le dépôt du traité dans le sanctuaire :

Celui-ci n'a pas eu lieu lors de la cérémonie de ratification car le sanctuaire n'était pas encore construit, mais lors de l'inauguration de celui-ci.

« Tu mettras dans l'arche le Témoignage que je te donnerai. » (Ex 25 v 16)

« Moïse prit le Témoignage et le plaça dans l'arche. » (Ex 40 v 20)

f) + le repas d'alliance :

« Ils virent Dieu, et ils mangèrent et burent. » (Exode 24 v 11)

n° 8 * Dieu met en place des dispositions pour assurer la perpétuité :

Pour résister à l'épreuve du temps et pour assurer la perpétuité les alliances étaient dotées de moyens destinés à en conserver le souvenir. Jacob et Laban ont dressé une stèle. Dieu a institué pour Noé le signe de l'arc-en-ciel et pour Abraham le signe de la circoncision, deux symboles plus durables et plus vivants que les pierres ! Quel signe a-t-il donné lors de l'alliance du Sinaï?

La circoncision reste en vigueur, mais Dieu n'a-t-il pas ajouté de signes nouveaux? Dieu n'aurait-il pas doté l'alliance qu'il offre à son peuple de moyens de survie efficaces?

Moïse fit dresser douze pierres, qui restèrent en place lorsque le peuple quitta les lieux ; mais elles n'ont pas pu jouer le rôle de signe perpétuel. Relisons les textes et cherchons dans les prescriptions celles qui contribuent à maintenir le souvenir de l'alliance, de son auteur, de ses prescriptions, de

ses racines historiques. Elles sont en fait nombreuses:

a) + Tout le peuple promet fidélité à l'alliance:

« Le peuple entier répondit d'une même voix : nous ferons tout ce que l'Eternel a dit. » (Exode 24 v 3)

« Moïse convoqua toute l'assemblée. » (Exode 35 v 1)

« Moïse envoya des jeunes hommes, enfants d'Israël... » (Ex 24 v 5)

« Vous vous présentez aujourd'hui devant l'Eternel, vous tous, vos chefs de tribus, vos anciens, vos officiers, tous les hommes d'Israël, vos enfants, vos femmes, et l'étranger qui est au milieu de ton camp, depuis celui qui coupe ton bois jusqu'à celui qui puise ton eau . Tu te présentes pour entrer dans l'alliance de l'Eternel ton Dieu ... » (Deut 29 v 10-12)

Chaque Israélite, homme, femme, enfant, et même immigré est co-responsable devant Dieu de la fidélité à l'alliance. Celle-ci n'est pas seulement l'affaire de Moïse, ou des chefs de tribus, ou des anciens, ou des sacrificateurs. Chaque individu est personnellement concerné; elle aurait été encore plus vulnérable si les notables du peuple avaient été seuls à s'engager.

Cette pratique, qui a duré des siècles (elle est encore mentionnée à l'époque de Josias et de Néhémie), introduit dans l'alliance une dimension horizontale. L'alliance ne crée pas seulement une relation verticale entre Dieu et le peuple, entre Dieu et chaque membre du peuple; elle introduit également une relation horizontale entre les enfants d'Israël. Nous touchons là une deuxième originalité de l'alliance du Sinaï. Elle permet de maintenir la cohésion du peuple, de souder ensemble des familles, des clans, des tribus à

l'individualisme très marqué. Chaque Israélite, en promettant fidélité à l'alliance, promet en fait aussi fidélité à son peuple car les clauses de l'alliance englobent les règles de la vie sociale.

b) + Les lectures périodiques du traité de l'alliance:

Cette lecture mentionnée dans les traités hittites serait-elle absente ici?

Rappelons-nous la remarque importante au sujet des clauses: les commandements, les lois et les ordonnances se confondent avec les clauses du traité d'alliance; **«loi» est donc synonyme de: «traité de l'alliance».** Or les dispositions mentionnant la conservation de la loi, sa mémorisation, sa lecture publique et sa transmission abondent.

«Tous les sept ans, à l'époque de l'année de la relâche, à la fête des tabernacles, quand tout Israël viendra se présenter devant l'Eternel, ton Dieu, dans le lieu qu'il choisira, tu liras cette loi devant tout Israël, en leur présence. Tu rassembleras le peuple, les hommes, les femmes, les enfants, et l'étranger qui sera dans tes portes, afin qu'ils t'entendent, et afin qu'ils apprennent à craindre l'Eternel, votre Dieu, à observer et à mettre en pratique toutes les paroles de cette loi. Et leurs enfants qui ne la connaîtront pas l'entendront, et ils apprendront à craindre l'Eternel, votre Dieu, tout le temps que vous vivrez dans le pays dont vous prendrez possession...» (Deut 31 v 11-13)

Dans sa bénédiction sur les douze tribus, Moïse dit de Lévi:

«Car ils observent ta parole, et ils gardent ton alliance; ils enseignent tes ordonnances à Jacob, et ta loi à Israël; ils mettent l'encens sous tes narines, et l'holocauste sur ton autel.» (Deut 33 v 9b-10)

D'après ces paroles, la mission de Lévi était de garder l'alliance en observant la parole de Dieu. Moïse y distingue deux volets: l'enseignement de la loi et le service du culte.

Où les lévites exerçaient-ils leur ministère? : au sanctuaire. A quelles occasions pouvaient-ils enseigner la loi? Lorsque le peuple se rendait au sanctuaire, c'est-à-dire, essentiellement aux trois grandes fêtes.

La Tente de la Rencontre, (ultérieurement le Temple), les sacrificateurs, les lévites et les fêtes participaient donc à la fonction vitale de « **gardiens** » et de « **transmetteurs** » de l'alliance.

La mention de l'année de relâche, du sabbat et des fêtes dans le code de l'alliance (Exode 23), après les clauses, et avant les bénédictions, (à la place habituelle des dispositions pour conserver l'alliance), montre bien ce rôle des fêtes. La participation obligatoire de tout le peuple, l'extermination de ceux qui s'en abstiendraient (Nombres 9 v 13), la nécessité d'être circoncis pour y participer (Exode 12 v 48), confirme l'intégration des fêtes dans les dispositions de l'alliance.

« Tu te réjouiras devant l'Eternel, ton Dieu, dans le lieu que l'Eternel, ton Dieu choisira pour y faire résider son nom, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite qui sera dans tes portes, et l'étranger, l'orphelin et la veuve qui seront au milieu de toi...trois fois par année, tous les mâles d'entre vous se présenteront devant l'Eternel, ton Dieu... » (Deut 16 v 11 et 16)

c) + le renouvellement de l'alliance:

Le souci de la transmission de l'alliance de génération en génération se manifeste en permanence. *« Tu diras à ton fils »* sonne comme un

leitmotiv.

« Lorsque ton fils te demandera un jour: que signifient ces préceptes, ces lois et ces ordonnances, que l'Eternel, notre Dieu, vous a prescrits? tu diras à ton fils: Nous étions esclaves de Pharaon en Egypte, et l'Eternel nous a fait sortir de l'Egypte par sa main puissante. L'Eternel a opéré, sous nos yeux, des miracles et des prodiges, grands et désastreux, contre l'Egypte, contre Pharaon et contre toute sa maison; et il nous a fait sortir de là, pour nous amener dans le pays qu'il avait juré à nos pères de nous donner. L'Eternel nous a commandé de mettre en pratique toutes ces lois et de craindre l'Eternel, notre Dieu, afin que nous fussions toujours heureux, et qu'il nous conservât la vie, comme il le fait aujourd'hui. Nous aurons la justice en partage, si nous mettons soigneusement en pratique tous ces commandements devant l'Eternel, comme il nous l'a ordonné. » (Deut 6 v 20-25)

Ces quelques phrases mettent à la portée des enfants les notions essentielles de l'alliance.

Les rois potentiels devaient recopier la loi:

« Quand il s'assiéra sur le trône de son royaume, il écrira pour lui, dans un livre, une copie de cette loi, qu'il prendra auprès des sacrificateurs, les lévites. Il devra l'avoir avec lui et y lire tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre l'Eternel, son Dieu, et à mettre en pratique toutes les paroles de cette loi et toutes ces ordonnances. » (Deut 17 v18-19)

d) + les signes qui rappellent l'alliance:

La caractéristique du signe est de conserver, d'entretenir, sous forme symbolique, la mémoire, le souvenir de l'alliance. Un symbole associe à un objet ou un geste une idée, un événement ou une

personne, qu'il représente. Rappelons-nous aussi qu'une alliance établit avant tout une relation entre des personnes. Cette relation est plus importante que la cérémonie et le traité d'alliance eux-mêmes. Conserver le souvenir de la personne qui a proposé l'alliance contribue aussi à garder le souvenir de l'alliance.

Cherchons donc dans les textes les références à un souvenir et commençons par les Dix Paroles. Y en a-t-il une qui répond à ce critère ? Oui, celle concernant le sabbat:

d1) le sabbat:

« Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Eternel, ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Eternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour: c'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié. » (Exode 20 v 8-11)

Ici Dieu met l'accent sur le souvenir de son repos, succédant à son oeuvre créatrice. L'objet du souvenir est donc l'Eternel lui-même, en tant que créateur de l'univers. Dans le langage des alliances hittites cela se traduirait: « Tu observeras le jour du repos en souvenir de ton Grand Roi, le Tout Puissant, le Maître du ciel et de la terre. »

Le lien entre le sabbat et l'alliance est confirmé par différents indices:

- dans le livre de l'alliance il figure entre l'année de relâche et les trois grandes fêtes;
- Dieu confirme le rôle du sabbat juste avant de donner à Moïse les tables du Témoignage:

«Vous ne manquerez pas d'observer mes sabbats, car ce sera entre moi et vous, et parmi vos descendants, un signe auquel on connaîtra que je suis l'Eternel qui vous sanctifie. Vous observerez le sabbat, car il sera pour vous une chose sainte. Celui qui le profanera sera puni de mort; celui qui fera quelque ouvrage ce jour-là sera retranché du milieu de son peuple. On travaillera six jours; mais le septième jour est le sabbat, le jour du repos, consacré à l'Eternel. Celui qui fera quelque ouvrage le jour du sabbat sera puni de mort. Les enfants d'Israël observeront le sabbat, en le célébrant, eux et leurs descendants, comme une alliance perpétuelle. Ce sera entre moi et les enfants d'Israël un signe qui devra durer à perpétuité; car en six jours l'Eternel a fait les cieux et la terre, et le septième jour il a cessé son oeuvre et il s'est reposé.» (Exode 31 v 13-17)

Ce deuxième texte enrichit notre argumentation:

- l'accent n'est plus mis sur le repos de Dieu après son oeuvre créatrice, mais sur l'Eternel qui a choisi Israël, c'est-à-dire, sur le suzerain de l'alliance;
- le mot **«signe»** est employé deux fois; la première mention parle du signe comme étant destiné à rappeler Dieu et l'élection d'Israël ; la deuxième pointe sur la relation entre Dieu et Israël.

La ressemblance avec les expressions utilisées lors des alliances précédentes est frappante:

« Tel est le signe d'alliance que j'établis entre moi et toute chair.» (Gen 9 v 17) (Noé)

«Vous vous circoncirez, et ce sera un signe d'alliance entre moi et vous.» (Gen 17 v 11) (Abraham)

«Que ce monceau serve aujourd'hui de témoignage entre toi et moi.» (Gen 31 v 48) (Jacob et

Laban)

«Ce sera entre moi et les enfants d'Israël un signe qui devra durer à perpétuité.» (Exode 31 v 17) (Sinaï)

«Les enfants d'Israël observeront le sabbat ... comme une alliance perpétuelle.» (Exode 31 v 16)

«C'est ici mon alliance... tout mâle parmi vous sera circoncis ... mon alliance sera dans votre chair une alliance perpétuelle.» (Gen 17 v 10 et 13)

Nous avions déjà commenté cette expression; le sabbat, pas plus que la circoncision, ne peut être une alliance, mais seulement un signe.

«Un mâle incirconcis sera retranché du milieu de son peuple, il aura violé mon alliance.» (Gen 17 v 14)

«Celui qui fera quelque ouvrage ce jour-là sera retranché du milieu de son peuple.» (Exode 31 v 15)

Ce rapprochement révèle une similitude supplémentaire.

- l'énoncé du Décalogue en Deutéronome 5 ajoute au sabbat une fonction nouvelle:

«Tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Egypte, et que l'Eternel, ton Dieu, t'en a fait sortir à main forte et à bras étendu: c'est pourquoi l'Eternel, ton Dieu, t'a ordonné d'observer le jour du repos.» (Deut 5 v 15)

Le sabbat devait donc aussi perpétuer l'histoire des origines de l'alliance! Ceci confirme son rôle important dans le dispositif pour perpétuer l'alliance. Résumons les différentes significations du sabbat:

- l'introduction d'un jour de repos: une mesure d'hygiène de vie;
- la contribution à la survie de l'alliance. En tant

que «signe» de celle-ci, il entretient le souvenir de:

* la personne de Dieu;
* l'élection d' Israël d'entre tous les peuples;
* la puissance de Dieu, créateur du ciel et de la terre, et de tout ce qui s'y trouve;
* la puissance de Dieu, le libérateur de son peuple.

d2) le sel sur les offrandes:

« Tu mettras du sel sur toutes tes offrandes, tu ne laisseras point ton offrande manquer de sel, signe de l'alliance de ton Dieu; sur toutes tes offrandes tu mettras du sel. » (Lév 2 v 13)

Chaque offrande présentée à Dieu rappelait donc au donateur que Dieu lui avait offert son alliance et qu'il lui devait fidélité.

Le sel était un symbole d'alliance chez d'autres peuples.

d3) l'offrande des prémices:

Déjà mentionnée dans le code de l'alliance (Ex. 23 v 19), le Deutéronome (Deut 26 v 1-11) cite les paroles que devait dire chaque Israélite en apportant cette offrande; il s'agit d'un récapitulatif de l'alliance d'une magnifique sobriété. Le texte ne parle pas de «signe», mais la fonction de ce geste y correspond tout à fait.

Conclusion:

Nous voici au terme de notre analyse de l'alliance du Sinaï. J'ai limité les commentaires au strict minimum. Il y aurait, bien sûr, des choses à affiner ou à ajouter; j'ai volontairement laissé de côté d'autres dispositions contribuant à la survie de l'alliance. Le but de ce cahier n'est pas une étude complète des alliances de l'Ancien Testament, mais

en premier lieu de mettre en évidence les racines de la Cène.

*** Synthèse:**

En guise de synthèse, je vous invite à lire un des récapitulatifs de l'alliance se trouvant en Deutéronome 10, aux versets 12 à 22:

« Maintenant, Israël, que demande de toi l'Eternel, ton Dieu, si ce n'est que tu craignes l'Eternel, ton Dieu, afin de marcher dans toutes ses voies, d'aimer et de servir l'Eternel, ton Dieu, de tout ton coeur et de toute ton âme; si ce n'est que tu observes les commandements de l'Eternel et ses lois que je te prescris aujourd' hui, afin que tu sois heureux? Voici, à l'Eternel, ton Dieu, appartiennent les cieux et les cieux des cieux, la terre et tout ce qu'elle renferme. Et c'est à tes pères seulement que l'Eternel s'est attaché pour les aimer; et, après eux, c'est leur postérité, c'est vous qu'il a choisis d'entre tous les peuples, comme vous le voyez aujourd'hui. Vous circoncirez donc votre coeur, et vous ne roidirez plus votre cou. Car l'Eternel, votre Dieu, est le Dieu des dieux, le Seigneur des Seigneurs, le Dieu grand, fort et terrible, qui ne fait point acception des personnes et qui ne reçoit point de présent, qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger et lui donne de la nourriture et des vêtements. Vous aimerez l'étranger, car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte. Tu craindras l'Eternel, ton Dieu, tu le serviras, tu t'attacheras à lui, et tu jureras par son nom. Il est ta gloire, il est ton Dieu: c'est lui qui a fait au milieu de toi ces choses grandes et terribles que tes yeux ont vues. Tes pères descendirent en Egypte au nombre de soixante-dix personnes; et maintenant l'Eternel, ton Dieu, a fait de toi une multitude pareille aux étoiles des cieux.»

Ce résumé exprime clairement le projet de Yahvé envers son peuple. Ce projet révèle des intentions notoiremment différentes de celles des grands rois à l'égard de leurs vassaux.

*** Applications:**

Terminons ce chapitre par trois exemples qui illustrent l'utilité de la connaissance des schémas d'alliance.

+ la datation des récits concernant l'alliance du Sinaï:

La grande ressemblance entre le schéma de l'alliance du Sinaï, et celui des alliances hittites, est un argument de poids en faveur d'une rédaction très ancienne des documents la concernant. Les partisans de la méthode historico-critique situent habituellement la rédaction de ces textes à l'époque du roi Josias. Un auteur tardif aurait suivi un schéma analogue aux traités de son époque, à savoir les traités assyriens, et non celui de l'époque des Hittites, antérieurs de plusieurs siècles.

+ Israël et la guerre:

Nous avions signalé le devoir, pour les suzerains, de protéger leurs vassaux, et l'interdiction, pour ceux-ci, de mener leur propre politique extérieure, du moins sans l'assentiment du suzerain. Nous retrouvons le même principe dans l'alliance entre Dieu et Israël. Dieu demande à son peuple de lui fournir, non pas des soldats, mais des sacrificateurs. En contrepartie, Dieu prend en charge la défense d'Israël, tant qu'il observe l'alliance. Il promet son intervention miraculeuse, non seulement pour la conquête de Canaan, mais aussi ultérieurement, pour sa protection. En contrepartie, Israël ne doit pas entreprendre de guerres sans consulter au préalable son Suzerain.

Un deuxième principe se superpose au précédent: chaque peuple avait ses dieux de la guerre sensés le protéger. L'Eternel souhaitant être le Dieu unique d'Israël, se devait aussi de promettre sa protection. Les guerres décrites en 1 Rois 20 illustrent cette notion.

Ces deux raisons sont sans doute à l'origine du nom « l'Eternel des armées » et aident à comprendre de nombreux récits historiques.

+ Analyse d'un Psaume:

Les différents éléments du schéma d'alliance se retrouvent dans de nombreux passages des Ecritures, même si souvent le mot « alliance » n'y figure pas. De tels textes jalonnent, non seulement les livres historiques, mais aussi les Psaumes et les Prophètes.

Le transport de l'arche de l'alliance dans la cité de David donne lieu à la composition d'un psaume inclus dans le premier livre des Chroniques (1 Chron 16 v 8-36). Il célèbre le Dieu de l'alliance. Nous y retrouvons plusieurs des éléments importants des traités d'alliance, transposés en langage poétique et agencés dans une structure symétrique (chiasme).

A v 8-11: **préambule de l'alliance:**

Louez l'Eternel,le Suzerain puissant et bienveillant.

B v 12-22: **historique de l'alliance:**

l'Eternel a prouvé à nos pères sa force et sa fidélité.

C v 23-30a: **la gloire du Suzerain:**

l'Eternel est le seul vrai Dieu, celui qui a créé les cieux.

B' v 30b-33: **les témoins de l'alliance:**

les cieux et la terre proclament le règne de Dieu.

A' v 34-36: **rappel du préambule:**
béni soit l'Eternel, le Dieu d'Israël.

La partie centrale, qui contient l'idée maîtresse a elle-même une structure symétrique:

a v 23-24: **habitants de la terre annoncez son salut;**
b v 24-27: **l'Eternel a fait les cieux;**
a' v 28-30a: **familles des peuples, rendez gloire à l'Eternel;**

Plusieurs psaumes évoquant l'alliance sont construits avec des éléments semblables. (Psaumes 78,89,95,99,111...)

chapitre 8
L'ALLIANCE DE DIEU AVEC DAVID

Je vous invite à lire dans votre Bibe les textes de base de cette alliance. Il s'agit de:

2 Samuel 7 en entier; 2 Samuel 23 v 5; 1 Chroniques 28 v 1-11; 2 Chroniques 7 v 11-22; Psaume 89;

Recherchons dans ces textes les éléments du schéma des alliances.

n° 1: * l'initiative de l'alliance revient à Dieu:

« Ainsi parle l'Eternel des armées: je t'ai pris au pâturage... l'Eternel t'annonce... » (2 Samuel 7 v 8 et 11)

n° 2: * l'histoire des relations antérieures est évoquée:

« Mais je n'ai point habité dans une maison depuis le jour où j'ai fait monter les enfants d'Israël hors d'Egypte jusqu'à ce jour...Je t'ai pris au pâturage, derrière les brebis, pour que tu fusses chef sur mon peuple, sur Israël ; j'ai été avec toi partout où tu as marché... » (extraits de 2 Samuel 7 v 6-11)

n° 3: * Dieu s'engage dans une relation privilégiée avec la postérité de David:

« J'ai été avec toi (David) partout où tu as mar-

ché, j'ai exterminé tous tes ennemis devant toi, et j'ai rendu ton nom grand.» (2 Samuel 7 v 9)

Dieu ayant déjà une relation privilégiée avec David, il est compréhensible que la promesse ne concerne pas David lui-même:

«Je serai pour lui (celui qui sera sorti de tes entrailles) un père, et il sera pour moi un fils.» (2 Samuel 7 v 14)

La formule ressemble beaucoup à celle utilisée pour l'alliance avec Abraham et pour celle du Sinaï. Dieu se présente maintenant comme «père»; la relation devient une relation père-fils, plus intime, plus personnelle, plus naturelle.

n° 4: * Dieu s'engage à respecter des promesses:

«L'Eternel t'annonce qu'il te créera une maison .... j'élèverai ta postérité après toi, celui qui sera sorti de tes entrailles, et j'affermirai son règne. Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom, et j'affermirai pour toujours le trône de son royaume ... Ta maison et ton règne seront pour toujours assurés, ton trône sera pour toujours affermi.» (2 Samuel 7 v 12,13,16)

Ces promesses ressemblent beaucoup à celles données à Abraham. Celle de **«postérité nombreuse»** se transforme en **«postérité royale»**, et la construction du temple prend la place du **«pays promis»**.

n° 5: * Dieu fixe à la postérité de David des clauses:

2 Samuel 7 ne mentionne pas de clauses; mais elles apparaissent implicitement au verset 14: *«S'il fait le mal, je le châtierai...»* Cette menace sous-entend que Dieu lui demande de faire le bien. David expose clairement les exigences de Dieu lorsqu'il transmet ses dernières consignes à Sa-

lomon:

« L'Eternel m'a dit: j'affermirai pour toujours son royaume, s'il reste attaché comme aujourd'hui à la pratique de mes commandements et de mes ordonnances. » (1 Chroniques 28 v 7)

Dieu lui-même réaffirme cette condition quand il apparaît à Salomon afin de renouveler avec lui l'alliance de David:

« Et toi, si tu marches en ma présence comme a marché David, ton père, faisant tout ce que j'ai commandé, et si tu observes mes lois et mes ordonnances, j'affermirai le trône de ton royaume... » (2 Chroniques 7 v 17)

Dieu ne donne pas à David lui-même cet ordre car celui-ci y obéit déjà (nous avions déjà rencontré cela avec Abraham et Isaac).

n° 6: * l'alliance est perpétuelle:

« J'affermirai pour toujours le trône de son royaume... Ta maison et ton règne seront pour toujours assurés, ton trône sera pour toujours affermi. » (2 Samuel 7 v 12 et 16)

n° 7 et 8: * la cérémonie de signature de l'alliance:
*** les dispositions pour assurer la perpétuité:**

Elles brillent par leur absence! Pas de convocation solennelle du peuple! Pas de révélation extraordinaire de Dieu qui se contente de parler par la bouche du prophète Nathan. Pas de traité d'alliance en bonne et due forme, et donc pas de dispositions pour le conserver. Pas de sacrifice, pas de prestation de serment, pas de témoins, pas de signe de l'alliance.

Et pourtant David dit:

« Il a fait avec moi une alliance éternelle en tous points bien réglée et offrant pleine sécurité. » (2

Samuel 23 v 5)

Et le Psaume 89 affirme: *« J'ai fait alliance avec mon élu; voici ce que j'ai juré à David, mon serviteur: j'affermirai ta postérité pour toujours et j'établirai ton trône à perpétuité... j'ai juré une fois par ma sainteté: mentirai-je à David? »* (Psaume 89 v 4-5 et 36)

Les **bénédictions-malédictions** sont les seuls éléments habituels à la cérémonie rapportés par Nathan.

« S'il fait le mal, je le châtierai avec la verge des hommes et avec les coups des enfants des hommes; mais ma grâce ne se retirera point de lui, comme je l'ai retirée de Saül, que j'ai rejeté devant toi. » (2 Samuel 7 v 14-15)

Ces bénédictions-malédictions sont exprimées plus clairement dans les paroles adressées par Dieu à Salomon (2 Chroniques 7 v 18-21). Cette apparition de Dieu à Salomon correspond à un «**renouvellement de l'alliance de David**», comme ce fut le cas pour Isaac et Jacob au sujet de l'alliance avec Abraham.

*** Conclusion:**

Le schéma rigide des alliances hittites et de l'alliance du Sinaï n'est plus respecté.

L'alliance de Dieu avec David ne remplace pas l'alliance du Sinaï; elle ne concerne que David et ses descendants. Ils restent tenus d'observer les clauses de l'alliance du Sinaï.

Elle ressemble par certains côtés à l'alliance de Dieu avec Abraham.

Ses promesses extraordinaires lui donnent une dimension messianique : c'est Jésus, le fils de David, qui régnera à toujours.

chapitre 9
LA NOUVELLE ALLIANCE EN JESUS

Jésus a-t-il effectivement conclu une alliance avec ses disciples? La « Nouvelle Alliance » n'est-elle pas une invention de théologiens?

Voilà des questions que plusieurs d'entre vous se posent peut-être. A juste titre d'ailleurs, car il est vrai que:

+ les Evangiles ne décrivent pas de cérémonie analogue aux événements de Genèse 15 et 17 ou d'Exode 19 à 24;
+ la notion d'alliance n'occupe pas dans le Nouveau Testament la place qu'elle occupait dans l'Ancien Testament.

Nous avons utilisé un schéma d'analyse pour étudier les quatre alliances précédentes ; nous allons l'appliquer maintenant aux récits du dernier repas de Pâque de Jésus avec ses disciples:

Luc 22 v 14-38 et Jean 13 à 17

Nous ferons également référence à **Matthieu 5 à 7** (le sermon sur la montagne), à **Hébreux 7 à 10** et à **Galates 3 à 5.**

n°1 : * l'initiative de l'alliance revient à Dieu :

« Moi, l'Eternel, je t'ai appelé pour le salut ... pour traiter alliance avec le peuple ». (Esaïe 42 v 6)

« Voici les jours viennent, dit l'Eternel, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle. » (Jérémie 31 v 31)

L'auteur de l'épître aux Hébreux présente Jésus comme *« garant »* et comme *« médiateur d'une alliance plus excellente »* (Hébreux 7 v 22 et 8 v 6).

Jésus dit lui-même, en Jean 17 v 4: *« J'ai achevé l'oeuvre que tu m'as donnée à faire. »*

Si Jésus est le garant et le médiateur de l'alliance, il n'en est pas l'initiateur; ce dernier est bien l'Eternel, le Père.

n° 2: * l'histoire des relations antérieures est-elle évoquée?

* Jésus évoque au cours du repas d'alliance quelques aspects de son vécu, mais ceux-ci ne méritent pas l'appellation « historique de l'alliance ».

Jésus annonce par contre à ses disciples, de façon un peu voilée, sa crucifixion, sa résurrection, son ascension et l'effusion du Saint-Esprit. Avec sa naissance virginale, ces quatre faits constituent les événements fondateurs de la Nouvelle Alliance.

« Quand le Consolateur sera venu, l'Esprit de vérité... » (Jean 16 v 13)

« Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et puis encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je vais au Père ... En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous vous lamenterez, et le monde se réjouira: vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie... vous êtes maintenant dans la tristesse; mais je vous reverrai, et votre coeur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie... Je suis sorti du Père, et je suis venu dans le monde; maintenant je quitte le

monde, et je vais au Père.» (Jean 16 v 16,20,22,28)

La crèche, la croix, le tombeau vide, l'ascension, le don de l'Esprit résument l'histoire des origines de la Nouvelle Alliance et remplacent dans la foi chrétienne les récits de la sortie d'Egypte présents dans les credos de l'Ancienne Alliance.

n° 3 : * Dieu s'engage dans une relation privilégiée :

Jésus ne fait pas appel au schéma de l'alliance pour décrire les nouvelles relations que Dieu envisage. **«Le bon berger», «le vigneron», «le cep et le sarment»,«le père et le fils prodigue»**, autant de paraboles qui présentent un autre visage de Dieu et de son Fils que le modèle suzerain-vassal. Mais Jésus ne se contente pas de parler en images:

a) + Jésus considère ses disciples comme ses amis:

«Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître; mais vous, je vous ai appelés amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon père.» (Jean 15 v 15-17)

b) + Jésus présente Dieu comme «le Père»:

Dès le début de son ministère Jésus parle de Dieu comme étant son Père et celui de ses disciples:

«Prie ton Père qui est là dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret te le rendra... voici comment vous devez prier: Notre Père qui es aux cieux...» (Matthieu 6 v 6 et 9)

Dans les chapitres 13 à 17 de l'Evangile de Jean, Jésus emploie 51 fois **«Père»**, et seulement 8 fois **«Dieu»**. En présentant Dieu comme «Père» Jésus souligne la proximité de Dieu, mais aussi son autorité, son rôle créateur, protecteur et éducateur.

c) + Jésus met l'accent sur l'amour, le sien et celui du Père:

« Jésus, ayant aimé les siens, mit le comble à son amour pour eux. » (Jean 13 v 1)

« Celui qui m'aime sera aimé de mon père, je l'aimerai, et je me ferai connaître à lui... » (Jean 14 v 21)

« Le Père lui-même vous aime. » (Jean 16 v 27)

Comment ces nouvelles relations vont-elles devenir possible?

d) + Dieu va venir « demeurer » dans les disciples:

« Vous connaîtrez que je suis en mon Père, que vous êtes en moi, et que je suis en vous. » (Jean 14 v 20)

« Demeurez en moi et je demeurerai en vous. » (Jean 15 v 4)

Ces phrases rappellent les relations des alliances précédentes ainsi que la prophétie de Jérémie: *« Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple. »*

La présence de Jésus « **dans** » ses disciples se fera grâce au don du Saint-Esprit. Au Sinaï, l'Eternel avait promis d'habiter « **au milieu de son peuple** », au dessus de l'arche de l'alliance. Il avait renouvelé cette promesse à Salomon lors de l'inauguration du temple. Désormais, Dieu va changer d'habitation: il va demeurer « **dans les croyants** ». Voilà un grand changement par rapport aux alliances précédentes!

« Je mettrai ma loi au-dedans d'eux, je l'écrirai dans leur coeur. » (Jérémie 31 v 33)

« Et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur, afin qu'il demeure éternellement

avec vous, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point; mais vous vous le connaissez, car il demeure avec vous, et il sera en vous.» (Jean 14 v 16-17)

« Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera ; nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure chez lui.» (Jean 14 v 23)

Puisque Dieu, par le moyen du Saint-Esprit, habite en nous, notre relation avec Dieu n'a plus besoin de temple de pierre. L'apôtre Paul confirme cette nouveauté:

« Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous?» (1 Corinthiens 3 v 16)

« Car nous sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit: J'habiterai et je marcherai au milieu d'eux; je serai leur Dieu et ils seront mon peuple.» (2 Corinthiens 6 v 16)

« Christ en vous, l'espérance de la gloire.» (Colossiens 1 v 27)

n° 4: * Dieu donne de nouvelles promesses:

a) + *« Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité »*

L'alliance du Sinaï avait permis l'accomplissement des deux premières promesses « jurées » à Abraham. Jésus ne les intègre pas dans les promesses de la Nouvelle Alliance. Par contre, l'heure de la troisième est venue:

« Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour beaucoup (une multitude), pour la rémission des péchés.» (Matth. 26 v 28)

« Allez, faites de toutes les nations des disciples...» (Matth. 28 v 19)

b) + la promesse du pays promis à Abraham se transforme en promesse d'une patrie céleste:

« Je vais vous préparer une place. Et, lorsque je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis vous y soyez aussi. Vous savez où je vais, et vous en savez le chemin. » (Jean 14 v 3-4)

« Père, je veux que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire... » (Jean 17 v 24)

La vie éternelle, auprès de Dieu, est l'espérance du peuple de la Nouvelle Alliance.

c) + Jésus ajoute une nouvelle promesse:

« En vérité, en vérité je vous le dis: celui qui croit en moi fera aussi les oeuvres que je fais, et il en fera de plus grandes, parce que je m'en vais au Père; et tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai. » (Jean 14 v 12-14)

« En vérité, en vérité je vous le dis, ce que vous demanderez au Père, il vous le donnera en mon nom. Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. » (Jean 16 v 23-24)

« en vérité, en vérité, je vous le dis ... » donne à cette promesse un caractère solennel, proche du serment. Elle élargit le champ d'application de la promesse de Dieu à Salomon:

« J'exauce ta prière...si mon peuple sur qui est invoqué mon nom s'humilie, prie, et cherche ma face, et s'il se détourne de ses mauvaises voies, je l'exaucerai des cieux, je lui pardonnerai son péché,

et je guérirai son pays. Mes yeux seront ouverts désormais, et mes oreilles seront attentives à la prière faite en ce lieu.» (2 Chroniques 7 v 14-15)

n° 5: * Jésus fixe des clauses aux disciples:

Nous avions décrit les clauses de l'alliance du Sinaï sous forme de pyramide: les dix commandements, les lois contenues dans le code de l'alliance, les lois et les ordonnances données ultérieurement. Jésus fixe-t-il des clauses à ses disciples?

a) + le commandement nouveau:

«Je vous donne un commandement nouveau: Aimez-vous les uns les autres; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.» (Jean 13 v 34-35)

«C'est ici mon commandement: Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés... Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande.... Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres.» (Jean 15 v 12-14 et 17)

Jésus proclame un commandement nouveau et le cite trois fois en peu de temps. Il justifie l'importance du commandement par le témoignage auprès des non-disciples:

«A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples.»

Jésus reprend le même argument quand il intercède auprès de son Père pour l'unité des croyants:

«Ce n'est pas seulement pour eux que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous soient un, comme toi, Père, tu

es en moi, et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous, pour que le monde croie que tu m'as envoyé ... afin qu'ils soient parfaitement un, et que le monde connaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé... Je leur ai fait connaître ton nom ...afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que je sois en eux.» (Jean 17 v 20,21,23,26)

Pour Jésus, amour et unité vont de pair, et servent de témoin: l'unité et l'amour manifestés par les disciples permettent au monde de découvrir l'amour de Dieu. La relation d'alliance qui règne entre le Père et le Fils sert de modèle à la relation entre les disciples. Jésus accorde à celle-ci une très grande valeur: il parle de *«commandement nouveau»*. Jésus connaît trop bien la loi et la culture juive pour utiliser ce mot à mauvais escient. Le nouveau commandement est à mettre sur le même plan que les Dix Paroles données au Sinaï. En sommes-nous assez conscients?

b) + A côté de ce commandement Jésus énonce d'autres impératifs:

«Croyez en Dieu, croyez en moi.» (Jean 14 v 1)
« Demeurez en moi, et je demeurerai en vous.» (Jean 15 v 4)
«Si vous portez beaucoup de fruit, c'est ainsi que mon Père sera glorifié, et que vous serez mes disciples.» (Jean 15 v 8)
«Si vous m'aimez, gardez mes commandements.» (Jean 14 v 15)
«Celui qui a mes commandements, et qui les garde, c'est celui qui m'aime; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, je l'aimerai et je me ferai connaître à lui.» (Jean 14 v 21)

«Si vous gardez mes commandements, vous demeu-

rerez dans mon amour, de même que j'ai gardé les commandements de mon Père, et que je demeure dans son amour.» (Jean 15 v 10)

Jésus fait allusion à des commandements, qu'il aurait énoncés précédemment. Il a souvent donné des instructions, cependant les Evangiles ne mentionnent pas d'épisode où il aurait spécifié qu'il s'agit de «commandements». Lorsqu'il commente les dix commandements, dans le Sermon sur la Montagne, il confirme la valeur de la loi. Mais il y présente aussi une approche nouvelle, empreinte d'amour, de discernement, de sagesse, à l'opposé de la compréhension légaliste des pharisiens.

A la question: «Quel est le plus grand commandement de la loi?», Jésus répond: *«Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout coeur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes.»* (Matthieu 22 v 36-40) Ce résumé de la loi englobe déjà le «nouveau commandement» qui apparaît comme une application particulière du principe général: l'amour dans toutes ses dimensions. Jésus connaissant le caractère de ses disciples, et le nôtre, insiste sur la nécessité de l'amour entre les membres du «nouveau peuple de Dieu».

c) + ses dernières consignes: Lorsque Jésus fut enlevé, il dit:

«Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit.» (Matthieu 28 v 19)

La Nouvelle Alliance a donc bien ses clauses.

Les Anabaptistes pacifiques avaient bien vu cela lorsqu'ils insistaient sur la nécessité d'être des disciples.

n° 6 : * l'alliance est perpétuelle :

Aucune citation ne précise la perpétuité de la Nouvelle Alliance, mais celle-ci allait quasiment de soi, nous l'avons déjà dit. Jésus fixe indirectement une limite: son avènement:

« Je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où j'en boirai du nouveau, avec vous, dans le royaume de mon Père. » (Matthieu 23 v 29)

n° 7 : * la cérémonie de signature de l'alliance :

Jésus choisit un repas de Pâque pour conclure la Nouvelle Alliance. Il s'agit là d'un contexte propice pour l'instaurer. Rappelez-vous en effet que cette fête faisait partie des dispositions destinées à garder le souvenir de l'alliance du Sinaï. Ce repas, dans l'intimité du petit groupe, tranche avec la majesté du Sinaï. Mais n'oublions pas que l'alliance avec David fut conclue sans cérémonie du tout. Certains éléments des protocoles d'alliance sont présents, d'autres manquent.

Notons comme absents:

* la rédaction d'un traité écrit et de tout ce qui s'y rapporte;
* l'absence d'engagement (serment) des disciples; toutefois, la coupe que Jésus leur tend, peut, dans une certaine mesure, en être une évocation. Nous avions signalé la même absence pour Abraham et pour David . Les éléments présents:

a) * les bénédictions-malédictions :

Nous ne retrouvons le couple « bénédiction-malédiction » que dans l'image du cep et du sar-

ment; en Jean 15 v 6-7:

les bénédictions:

« Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit, car sans moi vous ne pouvez rien faire... »

les malédictions:

« Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors, comme le sarment, et il sèche; puis on ramasse les sarments, on les jette au feu, et ils brûlent... »

nouvelle bénédiction:

« Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez, et cela vous sera accordé. »

Nous sommes bien ici en présence de la construction:

- si tu es fidèle à l'alliance tu seras béni;
- si tu n'es pas fidèle tu seras jugé.

L'épître aux Hébreux contient une menace plus troublante que l'image du cep et des sarments:

« Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais une attente terrible du jugement et l'ardeur d'un feu qui dévorera les rebelles. Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde sur la déposition de deux ou trois témoins; de quel pire châtiment pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'Esprit de la grâce? Le Seigneur jugera son peuple. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. » (Hébreux 10 v 26 à 31)

Au cours du repas avec les disciples Jésus donne

des paroles d'encouragement proches de voeux de bénédictions: *« Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix.»* (Jean 14 v 27)

« En vérité, en vérité, je vous le dis, vous pleurerez et vous lamenterez, et le monde se réjouira: vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie... Vous donc aussi, vous êtes maintenant dans la tristesse; mais je vous reverrai, et votre coeur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie. En vérité, en vérité je vous le dis, ce que vous demanderez au Père,il vous le donnera en mon nom.» (Jean 16 v 20-23)

b) * le sacrifice - le serment - la justification:

La mort de Jésus remplace le sacrifice des animaux. Ce que Jésus dit en tendant la coupe est clair à ce sujet:

« Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour beaucoup, pour la rémission des péchés.» (Matthieu 26 v 28)

Jésus ne pouvait signer l'alliance avec ses disciples et mourir en même temps; il utilise du vin comme substitut, anticipant ainsi son véritable sacrifice. Les paroles de Jésus, telles qu'elles sont rapportées par Matthieu, attribuent deux fonctions à son sang:

+ **le «sang de l'alliance»**; le sang valide l'alliance, comme nos signatures valident un contrat; (nous avons vu ce rôle des sacrifices dans les alliances de l'Antiquité).
+ **la «rémission des péchés»** autorise l'entrée dans l'alliance; les apôtres ont longuement expliqué ce rôle de la mort de Jésus. Pour entrer en communion avec Dieu, nous devons être purs. Notre foi nous met au bénéfice du pardon que le sacrifice de Jésus rend possible et nous ouvre ainsi

l'accès auprès du Père.

+ le serment:

Ni les disciples, ni Jésus n'ont prêté serment; mais Jésus renforce certaines de ses affirmations par l'expression *« En vérité, en vérité, je vous le dis: »*

En commentant le commandement qui concerne le serment, Jésus avait dit de ne plus jurer, mais de se contenter de la parole donnée (Matthieu 5 v 33). Il eût donc été illogique qu'il prête lui-même serment. Sa parole suffit à ses disciples, elle a valeur de serment. Et pourtant l'épître aux Hébreux, en citant le Psaume 110, parle de serment juré par l'Eternel:

« Et, comme cela n'a pas eu lieu sans serment, car tandis que les Lévites sont devenus sacrificateurs sans serment, Jésus l'est devenu avec serment par celui qui a dit: Le Seigneur a juré, et il ne se repentira pas: Tu es sacrificateur pour toujours, selon l'ordre de Melchisedek, Jésus est par cela même garant d'une alliance plus excellente. » (Hébreux 7 v 20-22) c)

+ les témoins:

Nous avions rencontré trois témoins pour l'alliance du Sinaï: le ciel et la terre; le livre de la loi déposé à côté de l'arche et le cantique de Moïse. Qu'en est-il ici?

1) + Jésus a cité deux fois le ciel et la terre comme témoins:

« Car je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas un seul iota, ou un seul trait de lettre, avant que tout soit arrivé. » (Matthieu 5 v 18)

« Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles

ne passeront point.» (Luc 21 v 33)

2) + le ciel et la terre témoignent:

Au moment de la mort et de la résurrection de Jésus, Dieu met de nouveau le ciel et la terre à contribution, marquant ainsi l'événement:

« Depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, il y eut des ténèbres sur toute la terre... Jésus poussa de nouveau un grand cri, et rendit l'esprit. Et voici, le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas, la terre trembla, les rochers se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent...» (Matthieu 27 v 45 et 50-52)

« Et voici, il y eut un grand tremblement de terre ; car un ange du Seigneur descendit du ciel, vint rouler la pierre, et s'assit dessus... Mais l'ange prit la parole et dit aux femmes: Pour vous, ne craignez pas, car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici; il est ressuscité, comme il l'avait dit. Venez, voyez le lieu où il était couché...» (Matthieu 28 v 2,5,6)

Le tombeau vide sert de «témoin». L'Eternel n'est plus seulement le Maître du ciel et de la terre, les apôtres le présentent désormais aussi comme le Maître de la Vie, Celui qui est capable de ressusciter les morts.

3) + le Saint-Esprit témoignera:

Jésus n'ayant pas rédigé de «livre de l'alliance», un autre moyen s'avérait nécessaire pour jouer le rôle de mémoire et de témoin. Le Saint-Esprit se voit attribuer cette mission:

« Mais le Consolateur, l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses, et vous rappellera tout ce que je vous ai dit.» (Jean

14 v 26)

« Quand sera venu le Consolateur, que je vous enverrai de la part du Père, il rendra témoignage de moi; et vous aussi vous rendrez témoignage... » (Jean 15 v 26-7)

« Quand le Consolateur sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice, et le jugement. » (Jean 16 v 8)

« Le Saint-Esprit nous atteste aussi,... Voici l'alliance que je ferai avec eux, après ces jours-là, dit le Seigneur: Je mettrai mes lois dans leurs coeurs, et je les écrirai dans leur esprit. » (Hébreux 10 v 15-16)

Dieu avait gravé le « témoignage » sur deux tables de pierre; le Saint-Esprit écrit la loi dans nos coeurs, comme l'annonçait Jérémie.

d) + la révélation de Dieu aux disciples: la demande de Philippe à Jésus citée dans Jean 14 v 8:

« Seigneur, montre-nous le Père, et cela nous suffit! » nous paraît peut-être saugrenue. L'est-elle vraiment?

Dieu s'était révélé à Abraham en passant entre les animaux coupés; au Sinaï les anciens d'Israël bénéficièrent d'une vision de Dieu. Philippe devait se dire que la signature de la Nouvelle Alliance donnerait lieu à une manifestation semblable.

« Il y a si longtemps que je suis avec vous... Celui qui m'a vu a vu le Père...Je suis dans le Père et le Père est en moi... » (Jean 14 v9-11)

La réponse de Jésus déçoit sans doute les disciples, mais le Seigneur souligne leur privilège: la révélation dont ils bénéficient dépasse en importance celle dont avaient joui leurs pères.

e) le repas d'alliance:

Le repas de Pâque de Jésus avec les douze correspond au repas rituel accompagnant la conclusion de la Nouvelle Alliance.

n° 8: * les dispositions pour assurer la perpétuité:

Nous avions mis en évidence le nombre et l'importance de ces dispositions dans l'alliance du Sinaï. Leur efficacité a fait ses preuves: même si Israël, souvent infidèle, a dû subir les jugements de Dieu, le peuple élu a survécu à toutes les épreuves. Les dispositions mises en place par Dieu au Sinaï y ont contribué dans une large mesure. Retrouvons-nous des éléments similaires dans la Nouvelle Alliance? Le contraire serait étonnant! J'en vois cinq:

1) le Saint-Esprit:

Nous avons cité le don du Saint-Esprit, transformant les disciples en «**demeure de Dieu**». De même que la Tente de la Rencontre et le Temple ont joué un rôle de «**ciment de l'alliance**», en favorisant la relation entre Dieu et le peuple, mais aussi entre les membres du peuple, le Saint-Esprit entretient notre communion avec Dieu et travaille à l'unité et à la cohésion du nouveau peuple de Dieu.

Le Saint-Esprit est donné à tous les «enfants de Dieu»:

«Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus Christ; vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ... Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans nos coeurs l'Esprit de son Fils, lequel crie: Abba! Père!» (Galates 3 v 27 et 4 v 6)

2) l'égalité et la responsabilité de tous les membres de l'alliance:

Nous avions noté que tout le peuple, du plus important au plus modeste, était convoqué pour signer l'alliance; non seulement au Sinaï, mais aussi lors des renouvellements ultérieurs. Même s'il y avait des chefs du peuple et des anciens, chacun, homme et femme, devait s'engager devant Dieu et devenait de ce fait, responsable de la fidélité à l'alliance. Il en va de même dans la nouvelle alliance. Les récits du dernier repas livrent deux indices:

+ *« Buvez-en tous »*: Jésus a ordonné à chaque disciple de participer au geste de signature de l'alliance.
+ le Saint-Esprit est accordé à chaque enfant de Dieu, comme nous venons de le dire, et témoigne « dans son coeur ».

L'apôtre Paul confirme cette notion d'égalité devant Dieu:

« Il n'y a plus ni Juif, ni Grec, il n'y a plus ni esclave, ni libre, il n'y a plus ni homme, ni femme; car vous êtes tous un en Jésus Christ. Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse. » (Galates 3 v 27-29)

Les prophètes avaient déjà envisagé cette situation:

« Mais c'est ici ce qui a été dit par le prophète Joël: Dans les derniers jours, dit Dieu, je répandrai de mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes. Oui, sur mes serviteurs et mes servantes, dans ces jours-là, je répandrai de mon Esprit; et ils prophétiseront... » (Actes 2 v 16-18)

3) le lavement des pieds:

« Si donc je vous ai lavé les pieds, moi,le Seigneur et le Maître, vous devez vous aussi vous laver les pieds les uns les autres; car je vous ai donné un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait. En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son seigneur, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé. Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez. » (Jean 13 v 14-17)

De même que:

+ l'agneau pascal réactualisait chaque année la sortie d'Egypte;
+ la construction de huttes, lors de la fête des Huttes, évoquait le séjour de quarante ans dans le désert;
+ l'offrande des prémices résumait les principaux aspects de l'alliance; de même, le lavement des pieds est une mise en scène pédagogique pour illustrer le type de relations devant régner entre les membres de la nouvelle alliance. Il aide également ceux-ci à mettre en pratique le commandement nouveau: *« Aimez vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »*

4) le pain et le vin:

Chaque alliance, sauf celle de David, avait son ou ses «**signes**». Jésus en a-t-il institué pour la Nouvelle Alliance?

Lorsque Jésus tend le morceau de pain, puis la coupe, aux disciples, il dit: *« Faites ceci en mémoire de moi »*. Jésus ne dresse pas de monument en pierre, mais il équipe son peuple d'un mémorial tout aussi efficace que le sabbat : les gestes symboliques que nous appelons **la Cène.**

«**Boire la coupe**» était un rite courant, men-

tionné sur de nombreuses tablettes concernant des contrats et des alliances. Jésus reprend un symbole d'alliance de l'Antiquité pour lui donner une signification particulière.

Le sabbat rappelait le souvenir de l'Eternel, le suzerain de l'alliance, le créateur du ciel et de la terre, qui avait libéré son peuple de l'esclavage en Egypte. Le repas du Seigneur garde vivante la mémoire de Jésus-Christ, le médiateur de la Nouvelle Alliance, qui a donné son corps et son sang afin de libérer son peuple de l'esclavage des péchés. La Cène faisant l'objet d'un prochain fascicule, nous n'en dirons pas plus maintenant.

5) le baptême:

Jésus n'a pas parlé du baptême au cours du repas d'alliance avec ses disciples; mais il l'a inclu dans ses dernières instructions, comme nous l'avons indiqué au paragraphe 5 . Le baptême appartient-il au « dispositif de la Nouvelle Alliance »?

Je réponds oui, sans hésitation, même si Jésus ne l'a pas « institué » en même temps que la Cène. Dieu avait déjà enrichi le dispositif donné au Sinaï par des éléments complémentaires, mis en place juste avant la mort de Moïse. Jésus a fait de même.

Pour les apôtres, le baptême manifeste publiquement l'entrée dans le peuple de Dieu de celui qui vient d'accepter par la foi le pardon de ses péchés. Comme la circoncision manifeste l'appartenance à la postérité d'Abraham et rappelle l'alliance avec Dieu, de même le baptême témoigne de l'appartenance à la nouvelle famille de Dieu et rappelle au croyant l'alliance de Dieu. Nous pouvons donc le considérer comme un deuxième « signe » de la Nouvelle Alliance.

*** QUI PARTICIPE A LA NOUVELLE ALLIANCE?**

La promesse jurée à Abraham visait deux bénéficiaires:

+ la postérité naturelle d'Abraham
+ toutes les nations

L'alliance du Sinaï concernait les descendants d'Abraham, mais les étrangers avaient la possibilité de s'y intégrer. Les prophètes Esaïe et Jérémie discernent un élargissement de cette alliance:

« Les étrangers qui s'attacheront à l'Eternel pour le servir, pour aimer le nom de l'Eternel, pour être ses serviteurs, tous ceux qui garderont le sabbat pour ne point le profaner, et qui persévéreront dans mon alliance, je les amènerai sur ma montagne sainte et je les réjouirai dans ma maison de prière... car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples. » (Esaïe 56 v 6-7)

« Si vous pouvez rompre mon alliance avec le jour et mon alliance avec la nuit, en sorte que le jour et la nuit ne soient plus en leur temps, alors aussi mon alliance sera rompue avec David, mon serviteur... de même qu'on ne peut compter l'armée des cieux, ni mesurer le sable de la mer, de même je multiplierai la postérité de David, mon serviteur, et les Lévites qui font mon service. » (Jér 33 v 22)

Siméon, le vieillard, prophétise en prenant Jésus dans ses bras:

« Mes yeux ont vu ton salut, salut que tu as préparé devant tous les peuples, lumière pour éclairer les nations, et gloire d'Israël ton peuple. » (Luc 2 v 30-32)

Jésus confirme cet élargissement de l'alliance par ses derniers ordres:

« Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. » (Matthieu 28 v 19)

Jésus n'a donné aucune instruction concernant le maintien de la circoncision; l'apôtre Paul a insisté sur l'inutilité de celle-ci (Galates 5 v 2-6).

Le remplacement dans la Nouvelle Alliance de la circoncision par le baptême témoigne de l'ouverture de l'alliance à tous les peuples.

+ la question de l'élection par Dieu :

Si la Nouvelle Alliance s'ouvre à toutes les nations, intègre-t-elle pour autant tous les hommes, sans exception?

Dieu avait appelé Abraham à quitter Ur; il avait choisi les enfants d'Israël parmi toutes les nations; il avait cherché David dans ses pâturages, Dieu opère-t-il encore un choix?

Jésus dit à ses disciples: *« Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais moi, je vous ai choisis, et je vous ai établis, afin que vous alliez, et que vous portiez du fruit. »* (Jean 15 v 16)

Il introduit cette notion de choix dans sa prière d'alliance:

« J'ai fait connaître ton nom aux hommes que tu m'as donnés du milieu du monde. Ils étaient à toi, et tu me les as donnés, et ils ont gardé ta parole.... C'est pour eux que je prie. Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés... Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous soient un... » (Jean 17 v 6,9,20)

Aux douze que Jésus a *« choisis »* il ajoute *« tous ceux qui croiront en moi par leur parole »*. Jésus a

souvent affirmé la nécessité de la foi en lui; citons par exemple Jean 6 v 40:

« La volonté de mon Père, c'est que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. »

Les apôtres reprennent ce leitmotiv:

« Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelé des ténèbres à son admirable lumière, vous qui autrefois n'étiez pas un peuple, et qui maintenant êtes le peuple de Dieu, vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, et qui maintenant avez obtenu miséricorde. » (1 Pierre 2 v 9-10)

« Nous savons, frères bien-aimés de Dieu, que vous avez été élus. » (1 Thessaloniciens 1 v 5)

« Dieu vous a choisis dès le commencement du monde pour le salut, par la sanctification de l'Esprit, et par la foi en la vérité. » (2 Thessaloniciens 2 v 13)

Dieu se choisit donc un nouveau peuple avec lequel il fait alliance; Jésus est le médiateur et le garant de cette alliance; le critère que Dieu utilise pour son choix est la foi en son Fils.

chapitre 10
COMPARAISON ENTRE LES ALLIANCES

a) * les liens avec les alliances précédentes :

+ l'alliance avec Noé :

le Nouveau Testament n'établit aucun lien formel entre l' alliance de Dieu avec Noé et la Nouvelle Alliance. Le seul rapprochement est dû à l'apôtre Pierre qui compare le baptême au déluge; mais il précise bien qu'il ne s'agit que d'une image:

« Cette eau (du déluge) était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve vous aussi par la résurrection de Jésus-Christ, qui est à la droite de Dieu, depuis qu'il est allé au ciel... » (1 Pi 1 v 21-22)

+ l'alliance avec Abraham :

Nous avons déjà relevé dans le premier chapitre la référence à Abraham dans le Cantique de Zacharie. Marie l'évoque de même dans le **« magnificat » :**

« Il a secouru Israël, son serviteur, et il s'est souvenu de sa miséricorde, comme il l'avait dit à nos pères, envers Abraham et à sa postérité, pour toujours. » (Luc 1 v 54-55)

Jésus lui-même parle plusieurs fois d'Abraham, et fait appel à lui comme témoin:

« Abraham, votre père, a tressailli de joie de ce qu'il verrait mon jour: il l'a vu et il s'est réjoui. Les juifs lui dirent: Tu n'as pas encore cinquante ans, et tu as vu Abraham ! Jésus leur dit: En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût, je suis.» (Jean 8 v 56-58)

Les apôtres comparent également la Nouvelle Alliance à celle d'Abraham. Nous avons déjà cité Paul qui dit aux Galates: *« Si vous êtes à Christ, vous êtes la postérité d'Abraham.»*

Deux points essentiels relient les deux alliances:
- la bénédiction pour toutes les nations annoncée à Abraham devient une réalité par le pardon des péchés, grâce au sacrifice de Jésus.
- ce pardon s'obtient par la foi, comme ce fut le cas pour Abraham, et non par les oeuvres et les sacrifices.

+ l'alliance du Sinaï :

Le schéma des alliances «suzerain-vassal» sur lequel se calque l'alliance du Sinaï, du moins dans sa forme, lui donne un cadre légal contraignant. Ce cadre était un pédagogue préparant l'alliance en Jésus:

« La loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue. Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ. Vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ.» (Galates 3 v 24-27)

La foi n'était pas absente de la loi, mais celle-ci mettait l'accent sur l'obéissance. La **«loi de**

Christ» pointe vers la foi, en considérant l'obéissance comme une conséquence de celle-ci. Paul parle du carcan de la loi et l'oppose à la liberté de l'Esprit. Le Saint-Esprit demeurant dans le croyant lui apporte la maturité indispensable à la gestion de la liberté.

La liberté que Jésus prend avec le schéma des alliances illustre ce changement de mentalité. La manière dont il signe la Nouvelle Alliance introduit une autre conception de l'alliance:

«Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande». Cette parole a une autre résonnance que les éclairs et le tonnerre accompagnant le don du décalogue.

+ l'alliance avec David:

- David préfigure Jésus qui, par sa divinité, assure éternellement le règne de David:

«Voici, tu deviendras enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus. Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père. Il règnera sur la maison de Jacob éternellement, et son règne n'aura point de fin.» (Luc 1 v 31-33)

«Moi, Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous attester ces choses dans les Eglises. Je suis le rejeton et la postérité de David, l'étoile brillante du matin.» (Apocalypse 21 v 16)

- La relation entre Dieu et la maison de David annonce la relation entre Dieu et son Fils, ainsi que celle entre Dieu et ses enfants d'adoption.

- L'absence de cérémonie et de traité prépare le terrain de la cérémonie sobre qui marque l'alliance entre Jésus et les douze disciples.

b) * Y a-t-il continuité ou discontinuité entre

l'alliance du Sinaï et la Nouvelle Alliance?

Cette question fut très débattue à l'époque de la réforme. Zwingli justifiait le baptême des enfants, en comparant le baptême à la circoncision, et en s'appuyant sur la continuité entre les alliances. Les anabaptistes parlaient d'une rupture entre la Nouvelle Alliance et les précédentes, et rejetaient par là l'argumentation de Zwingli. Il me semble que nous pouvons parler de continuité pour certains points, et de discontinuité pour d'autres.

+ **la continuité:**

- Dans la Nouvelle Alliance l'Eternel demeure le Dieu Tout-Puissant auquel toutes choses sont soumises.

- Ayant créé l'homme à son image, Il l'aime et souhaite établir avec chaque être humain une relation bienveillante et durable. Dieu adapte le schéma des alliances aux besoins de sa révélation. Celui-ci est un langage universel et évolutif. La Nouvelle Alliance est différente de l'Ancienne, mais la notion d'alliance, de par sa souplesse, est toujours apte à décrire le nouveau projet de Dieu. L'image du «suzerain», par exemple, se transforme en image du «Père».

- *«Marche devant ma face et sois intègre»*; la clause donnée à Abraham, résume dans chacune des alliances les exigences de Dieu. Cependant, cette phrase ne disait pas la même chose à Abraham, ou aux Israélites, ou aux disciples.

- d'une alliance à l'autre nous observons une progression dans la relation offerte par Dieu;

- le souci de la liberté se retrouve dans chacune des alliances.

+ **La discontinuité:**

Emmanuel! Dieu avec nous! Voilà la grande rupture entre la Nouvelle Alliance et les précédentes. L'incarnation de Jésus et sa résurrection introduisent une discontinuité, aux conséquences importantes:

- l'abolition des sacrifices;
- la présence de Dieu dans chaque croyant par le don du Saint-Esprit;
- l'affirmation de la résurrection des morts et de la vie éternelle (qui n'apparaissait pas dans la loi de Moïse);
- une transposition des préoccupations dans de nombreux domaines: dans la Nouvelle Alliance, les préoccupations concernant les sujets matériels, visibles, extérieurs à l'homme, cèdent la première place aux préoccupations concernant les choses spirituelles, invisibles, intérieures à l'homme. Les Béatitudes illustrent bien ce changement de valeurs.

Confirmons ce dernier point par quelques exemples:

- la transformation de nos mentalités et le changement de nos vies, opérés avec l'aide du Saint-Esprit, remplacent l'obéissance légaliste à la loi;
- dans les bénédictions, la paix intérieure prend la place de la paix militaire (la paix que Dieu avait promise à Israël concernait la protection du pays contre les agresseurs étrangers; la paix dont Jésus parle à ses disciples se rapporte à la paix intérieure, face aux adversités diverses et aux persécutions);
- les églises locales, la nouvelle famille des croyants, jouent le même rôle que les clans familiaux, les tribus; l'église universelle que celui du peuple d'Israël;

- la préoccupation de la croissance de l'église supplante le souci de la fécondité;
- la liberté intérieure et le bonheur prévalent sur la liberté physique et la prospérité matérielle.

*** Conclusion:**

Il n'est pas judicieux d'ouvrir une nouvelle piste dans une conclusion; mais notre tour d'horizon de la notion d'alliance dans la Bible serait incomplet si je n'évoquais pas un dernier texte. Celui qui décrit l'événement majeur du futur : le jugement dernier et la création d'un nouveau ciel et d'une nouvelle terre.

En effet l'apôtre Jean utilise dans sa description des éléments du langage des alliances:

« Puis je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus. Et je vis descendre du ciel, d'auprès de Dieu, la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, préparée comme une épouse qui s'est parée pour son époux. Et j'entendis du trône une forte voix qui disait: Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes! Il habitera avec eux, et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux. Il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu. Et celui qui était assis sur le trône dit : Voici, je fais toutes choses nouvelles. Et il dit: Ecris; car ces paroles sont certaines et véritables. Et il me dit: C'est fait! Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin. A celui qui a soif je donnerai de la source de l'eau de la vie, gratuitement. Celui qui vaincra héritera ces choses ; je serai son Dieu, et il sera mon fils. Mais pour les lâches, les incrédules, les abominables, les meurtriers, les impudiques, les enchanteurs, les idolâtres,

et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang de feu et de soufre, ce qui est la seconde mort.» (Apocalypse 20 v 11 à 21 v 8)1

BIBLIOGRAPHIE:

* «Traces d'un Monde. Bible et Archéologie». Kenneth A. Kitchen: Collection Théologique. Hokhma Presses Bibliques Universitaires 1981, pages 118 à 128

* «Covenant, the History of a Biblical Idea». Delbert R. Hillers. The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London 1977

* «Ancient Near Eastern Texts». Translators: Erica Reiner - John A. Wilson - Albrecht Goetze-James B. Pritchard, third ed. 1969, Princeton University Press

* «La Bible Déchiffrée», pages 198-199. Gordon Wenham. Ligue pour la Lecture de la Bible

* «Trésors des Temps Bibliques», page 64. Allan Millard. Sator Cerf

* «L'Alliance, La Théologie de l'Alliance dans la Bible et dans la Tradition». Collection Foi, Eglise, Oecuménisme, 1987. Fédération des Eglises Protestantes de la Suisse

* «Old Testament Covenant, A Survey of Current Opinions». D.J. McCarthy. John Knox Press Atlanta, 1978

* «La Sainte Cène». E.Kevan. Europresse, 1987

SYNTHESE CONCERNANT LA PRATIQUE DE LA SAINTE CENE DANS LES ASSEMBLEES MENNONITES DE FRANCE

par DANIEL MULLER

Les responsables des assemblées mennonites de France ont répondu dans leur ensemble à un questionnaire recouvrant les différents aspects de ce qu'ils appellent en général « la Sainte Cène », mais encore « la Cène », le terme d'« Eucharistie » n'étant mentionné qu'une fois en annexe.

Ce questionnaire abordait différents points concernant la célébration de la Sainte Cène :

1. ses aspects pratiques

2. sa préparation spirituelle

3. les participants

4. remarques et suggestions

1.

LES ASPECTS PRATIQUES DE LA SAINTE CENE

a) Sa fréquence:

Pour 4 assemblées, la Sainte Cène est pratiquée 4 fois par an : le jour de Pâques ou le Vendredi Saint et trimestriellement, à la rentrée par exemple. A l'opposé, 3 d'entre elles prennent la Sainte Cène une fois tous les 15 jours ; les autres une fois par mois : ces dernières représentent la majorité, à remarquer qu'elles n'organisent pas de service de Sainte Cène pendant les vacances d'été.

Il n'y a donc pas de règles établies dans ce domaine. Certaines assemblées sont longtemps restées fidèles à la pratique ancienne qui prévoyait comme le rappelle un responsable :

« 3 célébrations par an, à Pâques, à la Pentecôte et un dimanche en automne ». Par ailleurs, un autre responsable fait la remarque suivante :

« Autrefois, la célébration de la Sainte Cène était une cérémonie très importante... qui marque la joie de celui à qui les péchés sont pardonnés et qui est heureux d'être dans la communion des croyants. Une grande banalisation aujourd'hui pourrait conduire dans la direction opposée ».

b) Sa place dans le déroulement du culte

Dans la plupart des cas la Sainte Cène est cé-

lébrée à la fin du culte, plus précisément après le message, avec quelques variantes occasionnelles où elle se situe au début après la louange et l'adoration; cette façon de faire est de règle dans deux assemblées seulement.

c) Les modalités pratiques

C'est toujours un ancien qui préside (ou un prédicateur dans 3 cas seulement), et qui s'adjoint soit un prédicateur ou un diacre, ou un membre du conseil d'église, ou encore un membre de l'assemblée (homme ou femme, frère ou soeur, cela précisé 3 fois). Une seule fois, il est indiqué que c'est l'ancien seul qui distribue le vin - qui est rouge dans tous les cas, sauf pour une assemblée où l'on utilise traditionnellement du vin blanc. Une assemblée a prévu d'utiliser occasionnellement du jus de raisin pour aider un alcoolique délivré ; 3 assemblées ont adopté le jus de raisin. Partout on utilise une ou des coupes communes et nulle part des coupes individuelles.

En ce qui concerne le pain, c'est du pain ordinaire dans presque tous les cas. Parfois, ici ou là, selon celui qui est le responsable de la préparation, ce sera du pain complet ou du pain de mie ; à noter: une assemblée utilise du pain azyme. Le pain est en général coupé d'avance pour plus de commodité selon certaines responsables, mais dans 3 cas le pain est rompu, souvent par l'ancien, devant l'assemblée, après avoir été prédécoupé en languettes. Dans 3 autres cas, un morceau est rompu symboliquement, mais ce qui est distribué l'a été préalablement. Une assemblée indique que le pain n'est consommé que lorsque tous les participants ont été servis :

« Le symbole de rompre et de partager est

important. Nous mettons un accent fort sur la signification communautaire de la Cène ».

d) Sa pratique en dehors des cultes

La Cène est pratiquée aussi occasionnellement en dehors des cultes : c'est le cas de toutes les assemblées, à l'exception de deux d'entre elles, cela en direction des malades ou des personnes âgées, ou dans des réunions de prière, pratique régulière dans une assemblée en particulier, et dans des agapes fraternelles (cas d'une petite assemblée).

Dans ce domaine non plus il n'y a pas de règle et pour toutes les assemblées, la manière de faire ne revêt pas une importance particulière. Ce qui compte, c'est la signification spirituelle de la Sainte Cène, comme cela va apparaître dans le point suivant.

2.
LA PREPARATION SPIRITUELLE A LA CELEBRATION DE LA SAINTE CENE

Pour introduire le moment de la Sainte Cène, les passages bibliques lus sont extrêmement variés : ils sont surtout tirés du Nouveau Testament, et quelquefois de l'Ancien. Voici ce qu'indique un responsable qui traduit bien ce qui se lit en général :

« La célébration est préparée par la prédication, des lectures diverses comme Matthieu 26, 17-30, Jean 1, 1-12, Jean 6, et ailleurs dans le Nouveau Testament et l'Ancien Testament ; on utilise également divers écrits mennonites... ».

Tout cela est très variable et multiple, mais le passage le plus souvent lu reste 1 Corinthiens 11, pratiquement lu dans tous les cas, sans précision quant aux versets lus dans un peu plus de la moitié des cas. Ces passages sont notés quelquefois : versets 23-29 ; 23-32 et 23-34. Ce passage est utilisé pour avertir les participants et leur montrer l'importance de la Sainte Cène :

« Des exhortations sont faites chaque fois avant la Cène, avertissement de ne pas la prendre à la légère ou dans l'indifférence ».

Ce qui revient le plus souvent dans les avertissements, c'est la nécessité de s'examiner soi-même,

« d'être en règle avec Dieu et avec son prochain »

« d'appartenir à Christ »

« de manifester une consécration entière qui doit être visible dans la pratique ».

Les versets de 1 Corinthiens 11, 30-34 sont de nouveau cités dans beaucoup d'assemblées en guise d'avertissements solennels, mais dans la plupart des cas, c'est la responsabilité de chacun qui est soulignée avec force.

Dans ce domaine, il y a unité de vue et de pratique : toutes les enquêtes parlent de la même manière en mettant peut-être l'accent davantage sur un point ou sur un autre en telle ou telle occasion. Voici un exemple particulier, mais qui traduit ce souci de consécration général :

« Il est déjà arrivé que celui qui préside demande pardon aux membres présents pour d'éventuelles paroles ou attitudes maladroites ou choquantes et invite l'assemblée à pardonner tout ce qui aurait pu se produire qui entrave l'action du Saint-Esprit pour qu'apparaisse la Gloire de Dieu. C'est le moment de tout pardonner, de tout oublier ».

Il n'y a plus de réunion de « remise en ordre », mais le culte de Sainte Cène, dans les assemblées où la pratique est moins fréquente, est annoncé à l'avance, soit au cours du message, ou dans les annonces, pour permettre une préparation personnelle ou communautaire au cours d'une réunion de prière par exemple.

Il n'est pas habituel de prononcer une confession de foi au cours du service de Sainte Cène,

seules 2 assemblées le font, une de manière régulière in extenso ou en résumé, l'autre occasionnellement.

Enfin, le «Guide Pratique» édité par les assemblées, est très utilisé pour la célébration de la Sainte Cène, dans les 3/4 des cas on y a recours parfois et une fois régulièrement. Dans les célébrations en langue allemande, traduite simultanément, une assemblée a recours à un guide des Mennonites de l'Allemagne du Nord.

Toutes les enquêtes, et à travers elles, les responsables des assemblées, manifestent donc le souci primordial de l'importance spirituelle que recouvre la Sainte Cène, et cela à l'unanimité.

3.
QUI PARTICIPE A LA CENE ?

Dans aucun cas, la Sainte Cène n'est réservée aux seuls membres de l'assemblée ; les visiteurs peuvent partout y participer sur invitation claire ou tacite ; au même titre que les membres ils sont mis en face de leur responsabilité. Voici comment cela se pratique dans une assemblée :

« Nous invitons les visiteurs à participer en précisant qu'ils doivent être nés de nouveau et avoir une vie en règle avec Dieu et le prochain. Nous n'avons dans le passé jamais refusé à un visiteur de participer à la célébration ».

Une assemblée précise que :

« Les personnes non baptisées sont priées de s'abstenir »,

une autre :

« que toutes les personnes présentes sont invitées à la Sainte Cène, sauf les enfants »,

une autre encore pose la question de savoir :

« si l'on peut accepter ou non la participation à la Cène des handicapés mentaux présents au culte »,

un autre enfin pose la question suivante :

« faut-il maintenir la tradition de nos assemblées qui réserve la célébration de la Sainte Cène exclusivement aux membres baptisés ? Qu'en est-il des membres convertis mais pas encore baptisés ? »

Se pose donc le problème de la discipline au niveau de la Sainte Cène dans l'assemblée. La question de l'enquête étant ambiguë, certains ont pensé à la discipline au sens général. Cependant les réponses aux questions :

« Avez-vous déjà recommandé ou demandé à un membre de s'abstenir ? L'avez-vous exigé ? »

permettent de se faire une idée sur ce problème. Toutes les assemblées, à l'exception de 2, ont au moins une fois fait cette démarche ; seulement 3 d'entre elles ont « exigé » l'abstention à la Sainte Cène. On signale le fait suivant :

« Il arrive assez souvent que des membres s'abstiennent », preuve d'une autodiscipline.

Ces démarches ou attitudes ont donné lieu en général à entretiens, explications, repentances. Un responsable dit son souci d'être ferme dans l'amour, de rester autant que faire se peut dans un cadre confidentiel.

7 assemblées ont déjà suspendu la célébration de la Sainte Cène au mois une fois pour un temps. Les problèmes qui ont amené une telle décision sont tous relationnels : tension entre membres, divisions, problème avec un responsable, dissension dans les familles, des problèmes graves en général. La reprise de la célébration a donné lieu à une explication, mais les résultats obtenus en pratiquant cette discipline ont été décevants à une exception près, avec la remarque suivante :

« Les résultats sont évidents à condition de pratiquer cette discipline très rarement et associée avec un jeûne collectif ».

4.
REMARQUES ET SUGGESTIONS

a) Concernant l'attitude pendant le service de Sainte Cène

Une anecdote qui pourrait servir de suggestion, citée par un ancien :

« Un jeune mennonite canadien qui assistait à ...... à un culte de Sainte Cène, me posa la question suivante : *« Pourquoi les membres de l'église portent-ils cravate noire et baissent-ils la tête comme s'ils étaient dans le deuil ?»* et il ajouta : *« le mot « Eucharistie » employé pour désigner la Cène est un terme qui nous invite à la* joie ». Depuis, j'ai fait la constatation que la plupart des personnes que j'ai pu observer ont cette attitude pendant la distribution de la Cène. A méditer. »

Une autre suggestion émanant d'un autre responsable :

« Je suis favorable à la position debout autour de la table, chaque fois que cela est possible... échanger un regard avec son voisin et lui dire un mot... cela facultativement bien sûr... ».

b) Concernant les services de Sainte Cène dans d'autres églises

« Il serait bon de réfléchir comment nous devons nous comporter si nous sommes dans une autre église (non mennonite) qui célèbre la Sainte Cène. Faut-il s'abstenir ou y participer ? »

c) Concernant la pratique de la Cène lors des repas pris en commun dans nos conférences ou réunions de prédicateurs

Voici ce que pense un ancien, et qui résume assez bien la pensée de beaucoup de ceux qui ont répondu à ce point de l'enquête :

« A plusieurs reprises, il y a eu un service de Sainte Cène à la fin d'un séminaire au Bienenberg, à d'autres séminaires il n'y en a pas eu. La célébration de la Sainte Cène lors des conférences mennonites mondiales ou européennes a toujours été un point fort de ces rencontres. Malgré cela je ne pense pas qu'il faut systématiquement prévoir une telle cérémonie lors de chaque rencontre. Suivant les problèmes évoqués, les discussions sont parfois vives, et le climat pour la célébration n'est pas toujours favorable ».

Une autre suggestion dans ce domaine :

« Peut-être serait-ce bienfaisant de le prévoir à certaines occasions, mais en réservant le temps suffisant à la communion fraternelle, à la prière et au jeûne ».

Une dernière remarque :

« C'était une expérience bénie que ce 29 décembre 1990 où nous avons terminé cette journée des prédicateurs et anciens avec la Cène ! »

Dans ce domaine, des réticences, oui, mais aussi un grand désir de pouvoir communier ensemble perce à travers la plupart des réponses.

* * * * * * * * * * *

Cette enquête livre beaucoup de sujets de ré-

flexion à mener personnellement ou en groupe.

Puissent les deux cahiers consacrés aux alliances et à la Sainte Cène nous éclairer et nous faire progresser dans le connaissance du Seigneur !

CAHIERS DE CHRIST SEUL

Prix de vente au détail (T.T.C.)

N°1 - Qui sont les Mennonites ? D'où viennent-ils ? 12 F

N°2 - Ce que croient les Mennonites 12 F

N°3-4 - La voie chrétienne 20 F

N°5 - Disciples de Jésus (John C. Wenger) 12 F

N°6-7 - Il y a des gens qui vous troublent
(Pierre Widmer) 15 F

N°8 - L'Evangile de Paix (John C. Wenger) 12 F

N°9 - Enseigner dans l'Assemblée (Paul M. Lederach) 12 F

N°10 - Du bon usage des vraies richesses
(Milo Kauffman) 12 F

N°11-12 - De Thomas Muntzer à Menno Simons
(Ch. et Cl. L. Ummel, J. Baumann et P. Widmer) 20 F

N°13-14 - Ce livre appelé la Bible (John C. Wenger) 20 F

N°15 - La foi qui fait vivre (John C. Wenger)
Extraits d'auteurs anabaptistes du XVIème siècle 15 F

N°16 - Les entretiens Luthéro-Mennonites
(1981-1984) présentés par Marc Lienhard et P. Widmer 20 F

N°1/1985 - Vers une justice biblique
(José Gallardo et divers auteurs) 25 F

N°2/1985 - Actualités des Valeurs Anabaptistes
(Pierre Widmer, Max Showalter, Claude Baecher)
et divers articles d'actualité dans les Eglises. 25 F

N°3/1985 - Le Chrétien face aux crises de la vie
(Paul Baumann, Christiane et Pierre Widmer) 20 F

N°4/1985 - Le Chrétien face à la maladie
(avec la collaboration de René Klopfenstein, Jeannette Rayot-Zbinden, Willy Peterschmitt, Dr M. Ropp et P. Widmer) 25 F

N°1/1986 - Evangéliser, c'est faire des disciples
(avec la collaboration de Myron S. Augsburger et P. Widmer) 25 F

N°2/1986 - Le Pasteur, artisan de réconciliation
(avec la collaboration de M. Barwick, J. Jaloux, P. Widmer) 20 F

N°3-4 /1986 - Comment travailler au bien de la nation ?
Le Chrétien et les Forces Armées
(Claude Baecher, Michel Gaudry, Pierre Widmer) 30 F

N°1 /1987 - Formation biblique et modernité
(André Nussbaumer, Adolf Schnebele, Jacques Dubois,
Daniel Muller et Pierre Widmer) 20 F

N°2 /1987 - Des églises de professants... Pourquoi ?
(en co-édition avec les « carnets de Croire et Servir ») 25 F

N°3 /1987 - Vers un nouveau mode de vie
(John C. Wenger, avec la collaboration de P. Widmer) 25 F

N°4 /1987 - Crises et conflits conjugaux et familiaux
(Samuel Gerber et Pierre Widmer avec Préface de
Robert Somerville) 25 F

N°1 /1988 - Croire aujourd'hui
(D. Muller, B. Huck, C. Widmer-Gaudry, Mme Salas
et P. Widmer) 30 F

N°2-3 /1988 - Présence au monde
(Numéro spécial MERK'88) 35 F

N°4 /1988 - Conviction et tolérance
(Bernhardt Ott - Claude Baecher) 30 F

N°1 /1989 - Sans défense à cause de Christ
(J.A. Toews) 30 F

N°2-3 /1989 - Témoigner de Jésus-Christ dans le
monde d'aujourd'hui (Helmut Harder) 40 F

N°4 /1989 - Les mennonites dans la
Révolution Française (Jean Séguy- Robert Baecher) 30 F

N°1 /1990 - La discipline dans l'église
(Samuel Gerber avec la collaboration
de Max-Alain Chevalier) 30 F

N°2 /1990 - Les Anabaptistes et la Réforme
à Strasbourg en 1532
- Citoyens du ciel et de la terre (Philippe Montuire)
- L'église dans le monde: une perspective
biblique (Neal Blough) 30 F

N°3 /1990 - L'éthique du disciple
(Pierre Widmer) 30 F

N°4 /1990 - Histoires d'hier et d'aujourd'hui
(Cornélia Lehn) 30 F

N°1 /1991 - Vie et structures de l'église
de Jésus-Christ (Paul Baumann) 30 F

LES CAHIERS DE CHRIST SEUL

Revue trimestrielle complémentaire au mensuel « CHRIST SEUL », également publié par les **Editions Mennonites**, Administration commune aux deux publications : Editions Mennonites 3, route de Grand-Charmont, 25200 MONTBELIARD.

Directeur de la Publication : Daniel Muller Tél. 25 92 90 59

Envoyer les commandes et les abonnements, soit par chèque bancaire soit par chèque ou virement postal à **EDITIONS MENNONITES, CCP DIJON 1972.81 Z**

Nos abonnés de l'étranger sont priés d'utiliser toujours l'envoi par chèque ou virement international à notre CCP DIJON, pour éviter de gros frais.

Les envois par avion ajoutent des frais importants.

Tarif des abonnements : 4 numéros annuels : France 80 F ; Suisse : 30 FS ; Belgique : 500 FB. Autres pays : contrevaleur de 150 FF.

Abonnement jumelé pour CHRIST SEUL et LES CAHIERS
France : 220 F Abt de soutien : 300 F
Suisse : 70 FS Abt de soutien : 100 FS
Belgique : 1400 FB Abt de soutien 1500 FB
Autres pays : l'équivalent de 250 FF ou plus.

Toutes les commandes sont à adresser au bureau de
CHRIST SEUL, 3, route de Grand-Charmont,
25200 MONTBELIARD (France)

**Achevé d'imprimer le 15 octobre 1991
par l'Imprimerie Baptiste,
17, voie de Wissous 91300 Massy
Dépôt Légal : 4e trimestre 1991
CPPAP N° 66832**

CAHIERS DE « CHRIST SEUL »
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBELIARD



N°2-3/1991

ALLIANCES ET CENE

Alliances, traités de paix, ententes, accords, unions, pactes... Depuis les temps les plus reculés, les hommes ont cherché à un moment de leur histoire dominée par les guerres à mettre un terme à leurs conflits.

La Bible contient plusieurs exemples d'alliances. A l'intérieur des deux Alliances (ou Testaments) qui en constituent la structure, Dieu accepte d'entrer dans le jeu des alliances. Aux hommes disposés à entendre ses propositions, il offre un pacte basé sur des valeurs nouvelles.

Etienne Zimmerlin a puisé un maximum d'enseignements parmi les exemples d'alliances qu'il analyse et qui culminent dans cette déclaration d'alliance formulée dans le nom même d'Emmanuel: Dieu avec nous.

Une étude sur la pratique de la Sainte Cène dans les assemblées mennonites de France apporte un complément intéressant à ce cahier.

ISBN 2-904214-29-1 Prix : 40 FF, T.T.C.